

Université Cheikh Anta Diop de Dakar



Faculté des lettres et sciences humaines

Département de géographie

Master II : Espaces, Sociétés et Développement (ESD)

Parcours : Aménagement et Gestion Urbaine en Afrique (AGUA)

Mémoire de recherche

Thème : TIC et gouvernance locale

Sujet : TIC et territoire : analyse des usages des Technologies de l'information et de la communication (TIC) dans la gestion de la commune de Kolda

Présenté par :

Mamadou Mounirou Diallo

Sous la direction de

Ndiacé Diop : Chargé d'enseignements au
département de géographie/UCAD

Ibrahima Sylla : Enseignant chercheur
au département de géographie/UCAD

Année universitaire 2013-2014

AVANT PROPOS

La géographie des Technologies de l'Information et de la Communication est une piste quasiment inexploitée au Sénégal. Ainsi, entreprendre un travail de mémoire sur le thème des TIC en rapport avec le territoire semble, dès l'abord, être une tache difficile. Conscient que le chemin sera parsemé d'embûches j'ai entrepris cas même le projet. Il est vrai que la recherche du savoir n'est jamais facile, mais quand on est averti que « *Toutes conquêtes, chaque pas en avant dans le domaine de la connaissance a son origine dans le courage, dans la dureté à l'égard de soi-même, dans la propreté vis-à-vis de soi-même* », on fait preuve d'abnégation pour tenter de lever un coin du voile sur un sujet et laisser une empreinte dans notre domaine. Seul ! Je ne saurai le dire car de part et d'autre des personnes m'ont apporté leur soutien. Sur le plan pédagogique mon encadreur m'a été d'une utilité capitale, de par ses critiques et conseils monsieur Ibrahima Sylla m'a aidé à accomplir cette mission. Par là, je remercie mon encadreur et l'ensemble du personnel et du corps professoral du département de géographie de l'UCAD.

« *Quelque soit la valeur du présent fait à un homme il n'y a qu'un seul mot pour témoigner sa reconnaissance inspirée par la liberté, et ce mot c'est merci.* » Sur ce, je m'incline devant mon père et ma mère, qui n'ont ménagé aucun effort pour ma réussite. Papa, Maman veuillez trouver ici toute ma très profonde gratitude.

Je remercie ma grande sœur Issaga (néné Badou et Woury paykoun) ainsi que son mari keynan Amadou, sachez que votre soutien matériel, financier et moral m'a permis de toujours viser plus loin. À monsieur Ibrahima Diallo, sa femme que tous appellent né Mari et son aimable famille, veuillez trouver ici l'expression de mes remerciements les plus sincères, car sans vous ce pallier n'aurait certainement pas été franchi. Également, je remercie mes ami(es), il me sera très difficile de vous citer nommément mais sachez qu'au moment de la rédaction de cette partie mon esprit parcourt vos noms un à un.

Je remercie très sincèrement monsieur Ibrahima Sané, de l'inspection de Kolda, qui n'a cessé de m'encourager et de me soutenir sur tous les plans. Je ne saurai terminer sans remercier la population de la commune de Kolda et le personnel de la mairie de la commune de Kolda qui ont pu trouver un moment pour m'accorder une attention, ce malgré leurs occupations. Enfin je dis merci à mes frères, sœurs, nièces, neveux, « *fils et filles* » que ce travail soit un exemple mais surtout un défi.

Dédicace à mon papa et à ma maman.

SOMMAIRE

SIGLES ET ACRONYMES.....	5
INTRODUCTION GENERALE.....	6
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE.....	9
CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE.....	11
I- Contexte et justification.....	11
II- Analyse des concept.....	14
III- Formulation du problème.....	17
1- Objectifs.....	21
2- Hypothèses.....	21
CHAPITRE 2 : CADRE METHOLOGIQUE.....	22
I- Recherche documentaire.....	22
II- Instruments de collecte de données.....	25
1- L'enquête quantitative.....	26
2- L'enquête qualitative.....	27
3- Le traitement et l'analyse des données.....	27
4- Les contraintes rencontrées.....	27
DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DE LA COMMUNE ET DES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT DES TIC.....	29
CHAPITRE 1 : PRESENTATION DE LA COMMUNE.....	31
I- Localisation.....	31
II- Dynamique spatiale et démographique.....	31
III- Aperçu de la situation économique de la commune.....	35
CHAPITRE 2 : STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DES TIC.....	37
I- Politiques nationales de TIC.....	37
1- Politiques de promotion de la gouvernance technologique.....	39
II- Stratégies locales de développement technologique.....	40
1- Kolda à l'ère du numérique : évolution, niveau de communication et politiques de TIC.....	40
2- Forces et faiblesses de l'usage des TIC dans la commune.....	45
TROISIEME PARTIE : TIC ET GOUVERNANCE LOCALE.....	48
CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE DE LA GESTION LOCALE.....	50
I- L'État civil, une équation pour la population.....	50
II- Problèmes de gestion de l'information et de la création du cyberespace.....	55
CHAPITRE 2 : TIC, CLEF DE RÉUSSITE DE LA DÉCENTRALISATION.....	58
I- TIC, outils de participation citoyenne.....	58
1- Dispositions pour un usage profitable des TIC.....	62

II- TIC, outils fédérateur et de marketing territorial.....	63
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	66
BIBLIOGRAPHIE.....	68
LISTE DES CARTES.....	72
LISTE DES GRAPHIQUES.....	72
LES ENCADRÉS.....	72
LISTE DES PHOTOS.....	72
LES TABLEAUX.....	72
LE SCHÉMA.....	73
L'ANNEXE.....	73

Sigles et Acronymes

DIE : Agence de l’Informatique de l’État

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

ARTP : Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes

BM : Banque Mondiale

CDU : Centre de Documentation de l’Urbanisme

CESTI : Centre d’Études des Sciences et Techniques de l’Information

CL : Collectivités locales

CNI : Comité Nationale de l’Informatique

DAF : Direction de l’Autonomisation des Fichiers

DIE : Direction de l’Informatique de l’État

FMI : Fonds Monétaire International

GAINDE : Gestion Automatisée des Informations Douanières et des Échanges

GPS : Global Position System

IAD : Institut Africain pour la Démocratie

IAN : Indice D’Accès Numérique

IC4D : Information and communications for development

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économique

OMC : Organisation Mondiale du Commerce

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

OSIRIS : Observatoire sur les Systèmes d’Information, les Réseaux et les Inforoutes au Sénégal

PIC : Plan d’Investissement Communal

PMSIA : Projet de Modernisation des Systèmes d’Information de l’Administration

PNBG : Programme Nationale de Bonne Gouvernance

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

SCA : Stratégies de Croissance Accélérée

SIG : Système d’Information Géographique

SIP : Système d’Information Populaire

SMSI : Sommet Mondial sur la Société de l’Information

SODEFITEX : Société de Développement de Fibres Textiles

SONATEL : Société Nationale de Télécommunications

TIC : Technologies de l’Information et de la Communication

UIT : Union Internationale des Télécommunications

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la Science et la Culture

UNRISD : Institut de Recherche des Nations Unies pour le Développement Social

URID : Unités Régionales Informatiques de Développement

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le monde, longtemps dominé par l'agriculture puis par l'industrie, a connu un tournant décisif dans son fonctionnement avec la naissance et le développement des Technologies de l'Information et de la communication (TIC). Les TIC regroupent les domaines des télécommunications, de l'audiovisuel, de l'informatique, du multimédia et des réseaux tels que les satellites et les câbles¹; ces outils ont connu un développement sans précédent et ont donné naissance à une société de l'information². Cette dernière, faisant l'objet de deux sommets mondiaux³, peut se définir comme « *une société dans laquelle l'information est indépendamment du canal, intensivement partagé pour le bien-être social, politique, économique et financière des êtres humains* » (Kiyindou, 2009). Depuis leur avènement, les TIC ont joué un rôle aussi important que les matières premières telles que le charbon ou le pétrole. Ces outils ont fortement contribué à la réorganisation des rapports temps/distance et local/global suscitant l'inquiétude chez les géographes, après la prédiction par certains penseurs, tels que Frédéric Lasserre⁴, de « *la fin de la géographie* ». Présentement, la forte extension des TIC est une possibilité offerte à la fois aux citoyens européens, africains, américains, asiatiques et océaniques de voir et de savoir chacun ce qui se passe chez les autres. Cela permet une meilleure compréhension des autres, qui ne peut qu'aider le rapprochement entre les peuples. Ainsi les peuples sont devenus si proches que l'on parle de « *village planétaire* »⁵.

Le rapport distance et temps a certes subi une très profonde mutation mais n'entraîne en aucun cas la disparition de la question métrique, par conséquent la géographie subsiste. La géographie est « *l'une des sciences qui étudient les phénomènes de l'espace* »⁶, or un phénomène qu'il soit physique, biologique ou humain n'est apprécié correctement que lorsqu'il est placé dans les dimensions fondamentales qui l'encadrent : dimensions spatiales et

¹ Hermani Kargne, « TIC, décentralisation administrative et bonne gouvernance », juin 2004. [En ligne] : <http://www.francophonie-durable.org/documents/colloque-ouaga-a4-kargne.pdf>

² Expression utilisée pour la première fois par l'Organisation de Coopération et de Développement économiques (OCDE), pour désigner la croissance fulgurante de l'information dans les pays industrialisés. (Balle, 2006)

³ 2003 à Genève et 2005 à Tunis

⁴ Dans son article « Internet : la fin de la géographie », l'auteur explique que le développement massif de l'Internet a donné naissance à une « nouvelle économie » qui entraîne la disparition de la géographie.

⁵ McLuhan Marshall “ *The Gutenberg Galaxy* ”, Toronto 1962; trad. Fr., La galaxie Gutenberg face à l'ère de L'électronique, Tours, Mame, 1972.

⁶ Dans *les mots de la géographie : dictionnaire critique*, Reclus- la documentation française, 2006. 518 pages

durée (Cholley, 1967). Toutefois il convient de reconnaître que les technologies modernes ont, grâce à leur capacité de diffusion de l'information à grande échelle, entraîné une reconsideration des notions de temps et d'espace.

Grâce à leur capacité d'innovation, les TIC ont intégré toutes les activités humaines et elles donnent des possibilités d'accès à l'éducation à distance et à la formation continue, à la valorisation des services et produits commercialisés, à l'accès à des services de santé à distance, à la participation effective à la vie politique et aux prises de décisions (Enda tiers-monde, 2004). Cette insertion des TIC dans presque tous les secteurs de la vie est censée améliorer leur qualité, corriger les disparités spatiales et socio-économiques et promouvoir la participation politique⁷. Toutefois l'avènement des TIC dans le système monde a confirmé les écarts de développement, en accentuant les inégalités entre pays développés et pays sous-développés. Ainsi, en plus du fossé économique dont souffrent les rapports Nord/Sud s'ajoute le fossé numérique. Du fait de leur importance et des inégalités qu'elles intensifient, les TIC sont au cœur des préoccupations des Nations Unies qui cherchent à réduire la fracture numérique, à travers le Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI).

A l'instar des autres continents, beaucoup de pays africains se sont dotés de plans et de stratégies pour le déploiement des TIC au niveau national. Il en est ainsi pour le Sénégal qui, pendant les années 1990, a inscrit dans son IXe plan de développement économique et social (1996-2001) de nouvelles stratégies pour renforcer et faciliter l'accès à l'information (Sagna, 2001). Mieux, le pays engage une gouvernance par les TIC, par l'inauguration du serveur Web du gouvernement le 20 Février 1997⁸. Ainsi, force est de reconnaître que les TIC sont une nécessité absolue pour une gestion judicieuse du territoire.

De plus en plus, les collectivités locales prennent conscience de l'importance des TIC, même si l'utilisation des outils numériques dans la gestion est encore faible. La commune de Kolda n'échappe pas à cette réalité, dans la mesure où on note une forte utilisation des TIC, avec une appropriation faible. En effet, la population et l'administration utilisent les TIC mais à des fins limitées, car l'utilisation est surtout liée à la correspondance.

⁷ Déclaration finale du premier sommet mondial de la société de l'information du 10 au 12 Décembre 2003 à Genève

⁸ La mise place de serveur s'est fait dans le cadre de la francophonie avec l'appui de l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) et l'Agence de la Francophonie, dans le cadre du projet @frinet (Sagna, 2001).

Ce travail ambitionne d'abord de faire un constat sur le niveau d'utilisation des TIC. Ensuite, il s'agit de monter les enjeux des outils numériques dans la gouvernance locale, et enfin d'analyser la manière dont les TIC sont instrumentalisées au service du développement local.

Ce mémoire est structuré autour de trois parties constituées de deux chapitres chacune.

La première partie titrée « cadre théorique et méthodologique » est le lieu où l'on tente de soulever le problème de recherche en précisant le contexte et la justification du sujet, le cadre conceptuel ainsi que les objectifs et les hypothèses. Cette partie consiste également à établir les bases théoriques et méthodologiques de notre mémoire de recherche. Elle prend en compte les thématiques qui reposent sur les TIC, leur rapport avec le territoire et leur usage dans la gestion des collectivités locales. En cette partie, nous avons non seulement listé l'ensemble des outils et techniques auxquels nous avons fait appel pour la concrétisation de notre projet d'étude mais aussi les contraintes auxquelles nous étions confrontées au cours de l'étude.

La deuxième partie intitulée « Présentation de la commune et des Stratégies de développement des TIC » est organisée autour de deux chapitres. Le premier fait une brève présentation de la commune et le second prend en charge les aspects liés aux politiques nationales et locales dans le domaine des TIC. Cette partie indique également les forces et faiblesses de l'usage des TIC dans la commune de Kolda.

La troisième partie titrée « TIC et gouvernance locale » est composée également de deux chapitres. D'une part, cette partie évoque les problèmes de gestion locale et d'autre part, elle montre comment les TIC peuvent être un outil incontournable pour une meilleure gouvernance locale.



Première partie : Cadre théorique et méthodologique

Introduction de la première partie

L'ascension fulgurante des TIC a suscité moult réflexions de la part des spécialistes des sciences sociales. En effet, ces outils ont fini par transformer non seulement les relations entre les hommes et entre les hommes et leurs territoires, mais aussi du rapport entre la distance et le temps. Cette situation a donné naissance à une polémique autour du maintien du territoire. Également, le développement des TIC a entraîné un changement entre les acteurs chargés de gérer le territoire.

Par conséquent, cette partie pose la problématique de l'usage des TIC dans la gestion en général et dans la gouvernance locale en particulier. Il est aussi question d'expliquer la méthodologie adoptée pour la concrétisation de la recherche.

CHAPITRE 1 : CADRE THÉORIQUE

La problématique est fondamentale dans notre travail de mémoire car elle « *est l'ensemble construit autour d'une question principale, des hypothèses de recherche et des lignes d'analyse qui permettront de traiter le sujet choisi* »⁹.

Le développement des TIC n'épargne aucune société et la gérance des effets des outils numériques est devenue une préoccupation pour tous les dirigeants du monde. Ainsi de nombreuses réflexions se sont développées autour de la société de l'information, mais notre recherche est fondée sur le thème qui porte sur le cardan entre TIC et gouvernance locale. Aujourd'hui, dans le nouveau système mondial qui est dominé par des forces politico-économiques transnationales, quels sont les enjeux de l'usage des TIC dans la gestion de la commune de Kolda ? La réponse à cette question est l'objet de ce travail.

I. Contexte et justification

Le développement des TIC a entraîné un bouleversement dans le fonctionnement du monde à cause de l'avènement de la société de l'information. Cette dernière, fondée sur la connaissance et le savoir, impose l'intégration des TIC dans tous les secteurs d'activités. Au milieu des années quatre-vingt les pays développés ont utilisé les technologies modernes pour soutenir la révolution industrielle, en les appliquant à plusieurs domaines. Ainsi l'application des TIC dans la gouvernance renferme d'importantes potentialités, en offrant beaucoup d'avantages pour la prestation des services publics, en permettant de réduire les coûts des transactions et même en augmentant les revenus du gouvernement. Ce qui explique l'importance du « e-gouvernement » généralement appelé « e-gov », c'est-à-dire l'usage des TIC dans le secteur public afin d'offrir de meilleurs services aux citoyens et de favoriser la bonne gouvernance. Le financement du « e-gouvernement » est important par rapport à d'autres secteurs publics, aussi bien dans les pays développés que dans ceux en développement, comme il en est le cas en Inde¹⁰.

Compte tenu des opportunités offertes par les TIC, les pays sous-développés, notamment ceux de l'Afrique voient les technologies modernes comme le fer de lance d'un développement économique et social (Ba, 2003). En effet, ces pays souffrent d'une situation économique et sociale dégradée conjuguée à des difficultés dans le fonctionnement de

⁹ Michel Beaud « l'art de la thèse », la découverte, 2003, 104 pages.

¹⁰ Information et communication pour le développement (IC4D) Rapport du groupe Banque Mondiale sur diffusion et l'impact des TIC, volume 2, 2009. <http://worldbank.org/ic4d>

l'administration dues à un manque d'assiduité récurrent de son personnel, à la faible réactivité de l'administration mais aussi et surtout à la corruption et au non-respect des procédures. La Banque Mondiale soutient à cet effet que « *l'Afrique doit surfer à la grande vague de la révolution technologique sinon elle sera encore plus marginalisée que jamais* »¹¹. Par conséquent, plusieurs initiatives ont été lancées par des organisations internationales de développement, par des ONG, et par des responsables politiques nationaux en vue de mettre les TIC au service du développement durable.

Convaincus des vertus salvatrices des TIC, les pays sous-développés, entre autres ceux de l'Afrique considèrent les technologies de l'information comme un moyen pour accéder plus rapidement au développement, à travers le « *leap-frog* » ou théorie du saut technologique¹². Le Sénégal s'est engagé dans les années 1990, à travers des réformes politico-économiques et juridiques, à emprunter les « *autoroutes de l'information* » qui sont de nouveaux médias au sens d'infrastructures de communication électronique¹³. Dorénavant le « *e* » signe de modernité devient le préfixe de la quasi-totalité des activités sociales traditionnelles (Gabas, 2005). Depuis 2000, le Sénégal tente d'implanter la transparence dans la gouvernance à travers le Programme National de Bonne Gouvernance (PNBG). Dans ce programme, l'introduction des TIC dans l'administration a été inscrite parmi les priorités. À cet effet, plusieurs dispositions ont été prises comme la mise en place de portails internet dont celui de la décentralisation¹⁴ et celui des démarches gouvernementales¹⁵ ou l'installation du système GAINDE (Gestion Automatisée des Informations Douanières et des Échanges). Récemment, la direction générale des impôts a conçu « *e-tax* », une plateforme de télé procédures pour permettre aux contribuables de s'acquitter de leurs obligations fiscales en

¹¹ Cheneau-Loquay, entre local et global, quel rôle de l'État africain face au déploiement des réseaux de télécommunications ? Exemple du Mali et du Sénégal. Afrique contemporain, numéro spécial, 199, juillet-septembre 2001, p36-46

¹² Théorie selon laquelle l'utilisation des technologies permet de brûler les étapes pour accéder au développement et à la société de l'information. Cheneau-Loquay, les territoires de la téléphonie mobile en Afrique. NETCOM, vol. 15 n°1-2, sept.2001.

¹³ Elles sont constituées des réseaux de toute nature (câbles, fibres optiques, satellites, liaisons hertzienne), qui devraient permettre grâce à leur large capacité et aux techniques de compressions la transmission quasi infini des données, voix, images sous forme de bits numériques (Lamouline, C. 1997).

¹⁴ www.sendeveloppementlocal.com

¹⁵ www.servicepublic.gouv.sn

ligne. On assiste alors à l'avènement de la vision « *e-Sénégal* »¹⁶ avec un important financement dans le Projet de Modernisation des Systèmes d'Information de l'Administration (PMSIA)¹⁷. Cette vision constitue le point de départ vers une administration électronique. Cette dernière envisage le passage du gouvernement au « *e-gouvernement* », du citoyen au « *e-citoyen* ». Il s'agit d'une manière de mettre fin aux soucis de transparence, d'améliorer les services offerts aux citoyens et d'augmenter les recettes. Pour y arriver, des mesures telles que la libéralisation et le fonds de solidarité numérique¹⁸ ont été prises, pour rendre l'accès aux télécommunications plus faciles et pour réduire la fracture numérique. Mieux l'inauguration de l'intranet gouvernemental témoigne de la volonté de mettre les TIC au service de l'administration publique. A cette occasion, certaines collectivités locales de la capitale ont tenté l'expérience de « l'internet citoyen »¹⁹. Aujourd'hui, la question des TIC n'est pas seulement une affaire des dirigeants politiques mais elle occupe également une place importante dans le quotidien des citoyens, qui cherchent de plus en plus à les utiliser comme outil de contrôle des affaires publiques. C'est dans ce contexte que s'inscrit ce travail qui se veut alors une contribution à l'analyser de l'usage des Technologies de l'information et de la communication (TIC) dans la gestion de la commune de Kolda. Située au Sud du Sénégal, en haute Casamance, la commune de Kolda fut créée par arrêté général n°7562 du 1^{er} décembre 1952.

Le choix du sujet se justifie d'abord par le fait que la population de Kolda s'intéresse de plus en plus aux TIC. Ensuite, par le fait qu'il y'a une faible interaction entre les administrateurs et les administrés sur la gestion de la commune. Enfin, le choix est légitimé

¹⁶ La vision e-Sénégal vise à mettre le citoyen et l'entreprise au sein des préoccupations du gouvernement, à permettre l'accès de tous les citoyens à l'information, à répondre aux besoins de performance de l'État et aux besoins d'informations décisionnelles des dirigeants. <http://www.adie.sn/index.php/e-gouvernement/e-gov>

¹⁷ <http://www.adie.sn/index.php/realisations/intranet-gouvernemental>

¹⁸ Ce projet est proposé par Abdoulaye Wade alors président du Sénégal, lors du sommet des Nations Unies sur la fracture numérique à Genève, 2009. Le projet est approuvé par Communauté Internationale et parrainé par les villes de Genève et de Lyon (Sagna, 2006).

¹⁹ Lire à ce propos Ibrahima Sylla, « L'Internet citoyen au Sénégal : enjeux et scénarii », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Science et Toile, document 610, mis en ligne le 12 juillet 2012, consulté le 08 mai 2015. URL : <http://cybergeo.revues.org/25408> ; DOI : 10.4000/cybergeo.25408

par le fait qu'il n'y a pas d'étude portant sur les TIC à Kolda alors qu'aujourd'hui le rythme de croissance des TIC y est soutenable.

Du point de vue scientifique cette étude contribuera à enrichir les recherches sur les modalités d'appropriation des TIC et les mutations qu'elles ont entraînées dans la zone, à renforcer l'analyse géographique de la fracture numérique, et à voir de près l'importance de l'usage des TIC dans la gouvernance locale.

II. Analyse des concepts

La géographie, s'est toujours intéressée aux phénomènes terrestres notamment aux réseaux de transports et à leurs impacts sur le territoire tout en laissant de côté les TIC. Ces outils ayant pourtant servi à la géographie de moyens d'étude, vont créer le trouble au sein de la discipline. Au cours du XXI^e siècle, l'espace géographique tel qu'il était conçu c'est-à-dire conditionné par la distance (kilométrique, temps, coût) a subi beaucoup de changements. Ces modifications de cet espace dues à l'impulsion des TIC qui, en intégrant de nouvelles dimensions et de nouveaux attributs, ont rendu l'espace plus complexe. Cette situation a fait naître un mythe qui repose sur l'indifférenciation de l'espace géographique grâce à la réduction du temps de parcours des flux. L'idée du « *village planétaire* » de Marshall McLuhan se fiant sur une indifférenciation territoriale a donné naissance à la prédiction de « *la fin de la géographie* ». Cette idée sur la disparition du territoire et par conséquent de la géographie est une erreur de jugement que les géographes ont tenté de rectifier, à travers des études qui portent sur une géographie de la société de l'information. Pour définir les TIC, il importe de décortiquer son paradigme. Les technologies de l'information et de la communication est un ensemble constitué de trois termes. Il y'a d'abord la technologie qui fait référence aux techniques utilisées dans l'entreprise pour produire de l'électricité, et des gaz au sens large et celles utilisées dans la distribution et la gestion. Ensuite, l'information, renvoie à tout ce que l'outil informatique peut numériser et traiter. Elle est produite, communiquée, puis elle est recherchée et archivée sous forme traditionnelle ou numérique. Enfin, la communication qui est l'ensemble des techniques permettant l'émission et la réception quasi immédiate de l'information. Les TIC désignent ainsi l'ensemble des outils et équipement intervenant à toutes les étapes de la gestion de l'information, de sa collecte à sa diffusion à grande échelle, passant par son traitement et son stockage. Elles concernent principalement l'informatique, l'internet et les télécommunications. Selon Emanuel Eveno les TIC sont « *un ensemble extrêmement disparate qui va des techniques rudimentaires d'alerte à*

acheminement du courrier par voie terrestre ou par réseaux électriques ou électroniques »²⁰. Ces outils ont fini par transformer les rapports sociaux et les relations entre l'homme et son territoire. En effet les TIC ont favorisé l'évolution d'un monde dans lequel les villes sont connectées à de grands réseaux. Le monde en réseaux se caractérise par une recomposition des sociétés en relation avec leurs territoires en général et ceux urbains en particulier (Eveno, 1997). Ce « *nouveau monde* » communément appelé société de l'information est définie comme « *une société dans laquelle l'information est utilisée intensivement en tant qu'aspect de la vie économique, sociale, culturelle et politique* »²¹. Certes, les hommes ont tout le temps communiqué par des moyens divers et variés tels le tam-tam, le nuage de fumée (Sylla, 2009), mais l'avènement des technologies de l'information a amélioré cette communication. Ces outils permettent non seulement de recueillir des sons, des images et des vidéos mais aussi de les diffusés à grande échelle et en un temps record. Les TIC sont désormais des outils facilitateurs de la communication.

Le développement des outils numériques a suscité chez l'homme une très grande euphorie et a fini par amener certains penseurs à déclarer la fin des territoires. Le territoire tel qu'il est conçu ne se limite pas seulement à l'aspect physique, il est un espace géré par un groupe d'individu qui y construit une identité. Autrement dit, le territoire est un espace approprié sur lequel se projettent des structures spécifiques d'un groupe humain²². Comme le constate Bernard Debarbieux, « *le territoire est un agencement de ressources matérielles et symboliques capables de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou d'un collectif social et d'informer en retour cet individu et ce collectif social sur sa propre identité* »²³. Ainsi chaque territoire présente des particularités qui résultent de plusieurs facteurs dont sa fonction. Concernant la commune, elle est une entité humaine intégrée ayant une certaine singularité. Elle est dotée d'une personnalité juridique et d'une certaine autonomie financière, politique, et administrative. Au Sénégal, la définition de la commune prend, d'emblée, en compte les questions démographiques et financières²⁴. La commune est, en dehors de l'aspect politique, le résultat de la volonté de vivre ensemble. Elle est en réalité

²⁰Les pouvoirs urbains face aux technologies de l'information et de la communication, E. Eveno 1997

²¹ A. Kiyindou, 2009, p 292.

²² R. Brunet et al.les mots de la géographie, dictionnaire critique. Reclus, la documentation française. 1993.

²³ Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés. Berlin 2003.

²⁴ Article 3 de la loi n° 66-64 du 30 juin 1996 portant Code de l'administration communale, définit une commune comme « *toute localité dont la population est au moins égale à 1 000 habitants et ayant atteint un niveau de développement lui permettant d'avoir des ressources propres à l'équilibre de son budget* ».

un regroupement d'habitant solidaire sur un périmètre unique, pour protéger leurs intérêts²⁵. Certes, les flux d'informations traversent incessamment les différentes limites des territoires mais n'occasionnent pas leur disparition. En réalité les TIC ont une forte influence sur l'espace réel en créant un espace virtuel où l'ubiquité est prônée, et, partant, elles ont fait fleurir l'idée de la substitution des transports par les télécommunications. A cet effet, Michael Savy soutient une idée contraire dans son article « TIC et territoire : le paradoxe de la localisation ». Il affirme que les TIC n'ont fait que créer la complémentarité entre transports et télécommunications. L'humanité s'attendait à une réduction des déplacements mais le présent a démontré le contraire. Certes, l'homme ne voyage plus dans l'incertitude comme ce fût le cas des caravaniers ou des explorateurs mais il est de plus en plus animé par le désir de découvrir des univers qu'il connaît pourtant, virtuellement. La question serait donc de savoir si les TIC ne sont pas à l'origine de la complexité et de la multiplicité des flux des transports.

Force est de reconnaître, pourtant, que les TIC ont entraîné la recomposition de l'espace à travers la délocalisation et la relocalisation des entreprises et des industries qui s'approprient des outils technologiques. Même si elles n'ont pas d'effets structurants mesurables sur le territoire, soutient Savy, l'homogénéité de celui-ci s'obtient plus rapidement avec les TIC qu'avec les transports. Dans une position similaire Alain Loukou considère que les TIC permettent plus d'attractivité et plus de dynamisme du territoire, grâce à la reconfiguration des activités socioéconomiques²⁶.

La gestion du territoire est aujourd'hui un défi majeur, car elle implique plusieurs facteurs constituant la notion de gouvernance. En effet, le concept de gouvernance fut utilisé dans les années 1930 par les économistes afin de désigner le mode de fonctionnement des entreprises²⁷. Ce n'est qu'en 1980 que le concept a transité du champ économique vers le champ politique. De ce fait, les institutions internationales se sont approprié le concept avec l'émergence du modèle de « *bonne gouvernance mondiale* ». Cette bonne gouvernance annoncée devait s'appuyer sur les droits de l'homme, la liberté d'entreprendre et la démocratie, pour accompagner la mondialisation libérale. De gouvernance « *mondiale* » à celle essentiellement « *locale* » dans les années 1990, la notion de gouvernance passe ainsi

²⁵ Article 77 de la loi 96-06 du 22mars 1996 portant code des collectivités locales.

²⁶ <http://www.tic.ird.fr/spip.php?article321>

²⁷ Dans son ouvrage « *the nature of the firme* », l'économiste américain Ronald Coase parle de « *corporate governance* » ou « *gouvernance d'entreprise* » pour désigner les stratégies de gestion des grandes sociétés industrielles et commerciales.

d'une « *technique de gestion à une gestion de régime* »²⁸. A cette échelle, la gouvernance est un moyen de régulation du territoire²⁹. Ainsi, Babacar Sine définit la gouvernance comme « *l'éthique de gestion de l'État et des ressources matérielles, humaines, écologiques reposant sur des principes et des normes dont les exigences : de transparence, de responsabilité, de communication, de participation citoyenne, de l'indépendance de la justice, etc.* », (IAD, 1997). La gouvernance locale doit obéir à une logique « *participative* » qui constitue une alternative à celle dite « *représentative* ». Par conséquent, la gouvernance apparaît comme « *la somme des différentes façons dont les individus et les institutions publique et privées, gèrent les affaires communes* »³⁰. Pour parvenir à une meilleure gestion des affaires publiques, un rapprochement gouvernants/gouvernés en considérant tous les acteurs, un renforcement de la démocratie et une éradication des inégalités spatiales, les pays africains se penchent sur la décentralisation pour atteindre ces objectifs de la bonne gouvernance. Les collectivités locales qui résultent de ce processus de décentralisation sont confrontées à un certain nombre de faiblesses structurelles dont le manque de personnel qualifié et l'insuffisance des ressources financières. Mieux, elles doivent faire face au défi de création d'un environnement propice à la bonne gouvernance et la promotion de la participation citoyenne. Dans ce contexte, les TIC peuvent être un outil pertinent pour parvenir à la gouvernance vertueuse qui est la condition sine qua non d'un développement humain durable et soutenable³¹. Le développement fulgurant des TIC permet d'influencer la gouvernance conçue préalablement comme une gestion basée sur une prise de décision des représentants. Au fur et à mesure, la gouvernance tend à changer pour devenir un système d'organisation et de prise de décisions concertée prenant en compte les dimensions socioéconomiques et culturelles des acteurs qui font la vie du territoire. Mais les outils technologiques sont faiblement associés au processus de décentralisation (Sylla, 2009).

III. Formulation du problème

La décentralisation menée par le Sénégal a connu deux grandes phases qui se sont effectuées dans un cadre assez particulier. Dans les années 1970, le pays a connu une crise du monde rural ayant conduit à la première phase de décentralisation, avec la création des communautés rurales. Quant à la deuxième phase, appelée régionalisation, elle a été exécuté

²⁸ Discours du Président Abdou Diouf dans « Bonne gouvernance et développement en Afrique », IAD, 1997

²⁹ Jacques Maby, Pr. De géographie université d'Avignon

³⁰ <http://www.sauvonsluniversite.com/spip.php?rubrique2>

³¹ Hermani. Kargne, « TIC, décentralisation administrative et bonne gouvernance », juin 2004.

sous le poids de l'échec des politiques d'ajustement structurel des années 1980. A l'issue de ce processus, plusieurs collectivités locales sont nées et elles sont confrontées à de nombreux problèmes liés notamment à la dépendance et à la gestion des affaires locales. Pour pallier cette situation, l'acte III de la décentralisation est proposé depuis 2012, tel un moyen pour corriger l'incohérence territoriale et pour remplacer le mode gestion par une gouvernance participative. Face au développement de la société de l'information, la réussite de la décentralisation est proportionnelle à la satisfaction des besoins de communication entre les acteurs. Le contexte de développement de la société de l'information fait apparaître la communication comme une nouvelle « *panacée sociale* »³². En effet, le développement sans précédent des TIC tend à changer les relations entre les hommes d'une part, et d'autre part entre les hommes et leurs territoires. En fait, les TIC créent une société en réseaux où les relations sociales sont modifiées. Conséquemment, Manuel Castells affirme que « *la société en réseaux arrache les relations sociales au concret et invente une culture de la virtualité réelle* »³³. S'il est vrai que les TIC sont capables de transformer les rapports sociaux, elles entraînent également une reconsideration des rapports entre les acteurs au sein d'un pays ou d'une collectivité locale. Les outils numériques sont capables de bonifier les performances organisationnelles de l'administration et de susciter l'implication sociale des citoyens. En plus, les TIC peuvent être un outil d'une importance cruciale pour l'amélioration et la réduction du délai et du coût des services. De ce fait, les technologies de l'information apparaissent comme une force de renouveau de la citoyenneté.

Paradoxalement, les politiques en matière des TIC de la plupart des collectivités locales ne semblent pas suivre le rythme des politiques de l'État et des organisations internationales. Mieux, les collectivités locales bénéficient d'une faible assistance visant à leur faire prendre conscience de la nécessité d'intégrer les TIC dans leurs politiques³⁴. Tout de même, il faut noter que l'utilisation des TIC dans la gestion locale requiert une certaine disposition liée non seulement à la question financière mais aussi à la question de compétences. Les collectivités locales sont-elles prêtes à adopter les innovations technologiques ?

³² I. Sylla, 2009, p. 91.

³³ Manuel Castells, la société de l'information. L'ère de l'information, Paris, Fayard, 2001 (2001a).

³⁴ Collectif eAtlas F.A.O. 2012, Société africaine de l'information, Vol.2, *recherche et action en Afrique de l'Ouest francophone. Octobre 2012.*

Le développement véloce des TIC permet un accès assez important des populations aux outils numériques. Si l'utilisation des TIC est devenue prégnante dans tous les domaines de la vie sociale, le domaine des politiques publiques ne fait pas l'exception. Cette situation se confirme surtout avec l'émergence de nouveaux dispositifs comme le web 2.0, où les réseaux sociaux connaissent de plus en plus la présence de personnages politiques. Les réseaux sociaux apparaissent comme un recours pour les populations afin de s'exprimer sur divers sujets. Ainsi, un environnement de dialogue se dessine, même si l'utilisation des TIC au service de la démocratie participative évolue lentement. Toutefois, de nombreuses réflexions sont développées en vue de mettre en œuvre l'idéal d'une participation citoyenne et d'un développement local. Comment les collectivités locales parviendront-elles à utiliser les TIC pour la démocratisation de la gouvernance locale ?

Bien qu'elles soient en marge des politiques d'appropriation en matière des TIC, certaines des collectivités locales, comme les communes d'arrondissement de Yoff et Médina Gounass, ont connu un succès avec la mise en place des Systèmes d'Information Populaire (SIP), en 1997. Mais leur réussite n'a pas duré longtemps à cause des incohérences multiples liées à l'absence de mises à jour continues, du manque d'interactivité et des difficultés organisationnelles (Sylla, 2012). Compte tenu de cette situation, il convient de s'interroger sur les défis à relever pour parvenir à une plus grande appropriation des TIC à l'échelle des mairies.

Dans le contexte de la gouvernance technologique, des expériences telles que l'installation des sites d'information municipale ont été tentées dans la capitale sénégalaise. En plus, la vision « *e-Sénégal* »³⁵ envisage la mise en place à la fois d'infrastructures de communication reliant l'ensemble des services de l'administration et d'un système d'information gouvernemental intégrant les différentes sources d'information de l'administration³⁶. Cette vision pouvait occasionner davantage de connexion pour les collectivités locales, mais la zone Sud notamment la commune de Kolda présente une connexion faible. En effet cette région dite souvent enclavée semble également subir un enclavement technologique. Le taux de connectivité de la région de Kolda représente 2% des

³⁵ La vision « *e-Sénégal* » vise à mettre le citoyen et l'entreprise au sein des préoccupations du gouvernement, à permettre l'accès de tous les citoyens à l'information, à répondre aux besoins de performance de l'État et aux besoins d'informations décisionnelles des dirigeants.

³⁶ <http://www.adie.sn/index.php/e-gouvernement/e-gov>

points de connexions publiques à internet à l'échelle nationale. En termes d'équipement en ordinateurs son taux de 2,75%, dans les différents points de connexion, est resté suffisamment inférieur à la moyenne de 7,21% (Guignard, 2004)³⁷. Les téléphones portables ont certes connu un développement considérable, mais la région est toujours en marge de la frénésie des technologies de l'information par rapport à la capitale et au reste du pays. Néanmoins, Kolda a été choisi pour servir de phase test pour l'usage du téléphone portable pour la déclaration des naissances³⁸. En plus, à travers un atelier de mise à niveau sur la surveillance citoyenne des responsabilités, des élus et des décideurs locaux, les acteurs des médias et de la société civile se sont fixé des objectifs visant à renforcer la politique de la bonne gouvernance grâce aux TIC³⁹. Mais ces actions n'ont pas été poursuivies à cause de nombreuses incohérences notamment dans la première, par le manque d'information. Ces initiatives ont-elles inspiré la population où les autorités pour un usage des TIC sur la gestion de la commune de Kolda ? L'émergence de la gouvernance technologique au niveau locale doit en partie être prise en charge par les institutions locales. Ces dernières doivent, à travers des financements et des coopérations, favoriser la promotion de l'usage technologique au plus bas niveau. Il est possible que les TIC soient rentables dans la gestion des collectivités locales, pourvu que les populations aient le niveau minimum requis pour les utiliser à bon escient. Dès lors, il convient de se demander quelles sont les forces et les faiblesses de l'usage des TIC dans la commune ?

Un bref survol du thème laisse apparaître une multitude de questions dont chacune pourrait faire l'objet d'un projet de recherche. Mais, pour apprécier correctement les enjeux de l'utilisation des TIC dans les collectivités locales sénégalaises, il est nécessaire de circonscrire le sujet pour dégager à la fin les enjeux de l'usage des TIC dans la gestion de la commune de Kolda.

³⁷ À défaut d'obtenir des données récentes auprès de l'ANSD et de l'ARTP, nous avons été contraints d'utiliser des données de 2004, pour illustrer nos propos.

³⁸ Cette phase test était faite par l'ONG Aide et Action en collaboration avec l'État du Sénégal et du groupe orange. Source : le Soleil, 21 Novembre 2011.

³⁹ Une initiative de l'institut Panos/Afrique de l'Ouest avec l'Agence catalane de coopération au développement (ACCD). Atelier tenu du 30 juillet au 1 Août 2008. Source : Sud quotidien, 4 Août 2008.

1. Objectifs

L'emploi des TIC par l'exécutif local permet d'offrir plusieurs possibilités aussi bien pour les gouvernants que pour les gouvernés. En plus les TIC permettent d'impliquer des acteurs extérieurs dans la gouvernance locale. Ainsi, cette étude cherche principalement à analyser les enjeux de l'usage des TIC dans la gestion de la commune de Kolda.

Au lendemain de l'indépendance, le Sénégal a entamé un processus pour moderniser et développer l'usage des TIC. Les collectivités locales ne se sont pas inscrites dans cette lancée jusqu'à ce qu'elles soient envahies par les TIC. Il en est ainsi pour la commune de Kolda. L'étude consiste, à cet effet, à faire un état des lieux sur les stratégies locales de promotion des TIC. Ces stratégies impliquent à la fois des opportunités et des défauts. Par conséquent, l'étude cherche également à faire un diagnostic sur l'utilisation des TIC dans la commune de Kolda afin d'en évaluer les forces et les faiblesses.

2. Hypothèses

L'utilisation des technologies de l'information dans la gestion territoriale suppose une reconsideration des rapports hommes/territoires, gouvernants/gouvernés. Ainsi cette recherche est fondée sur deux principales hypothèses. D'une part, si la commune de Kolda parvient à faire face aux contraintes financières et celles liées au manque de compétences pour utiliser les TIC dans sa gestion, les outils numériques peuvent être un moyen efficace de « *désenclavement* » et de réussite de la décentralisation. D'autre part, si la population s'approprie d'avantage les TIC, elles peuvent donner de nouvelles de bases d'un développement local.

Conclusion

La construction de cette problématique s'est fondée sur le développement des TIC. Ces dernières sont présentes dans tous les domaines de la vie. Ainsi, le domaine de la gestion du territoire n'est pas à l'égard de l'avancée technologique. Par conséquent, plusieurs interrogations ont vu le jour pour mettre les TIC au service du développement. Toutefois, il convient de circonscrire le sujet pour mieux apprécier l'impact des TIC sur le territoire. C'est ainsi qu'il faut définir une méthodologie pour poser les différents procédés de recherche.

CHAPITRE 2 : CADRE MÉTHODOLOGIQUE

La concrétisation de ce projet de recherche a nécessité l'élaboration d'une méthodologie nous permettant de répondre aux questions posées afin d'atteindre les objectifs fixés. Cette méthodologie s'articule autour des axes suivants : la recherche documentaire, l'enquête sur le terrain et le traitement et l'analyse des données.

I. Recherche documentaire

La recherche documentaire nous a permis d'avoir de nouvelles approches et de faire un état des lieux de la connaissance scientifique par rapport au thème de recherche, grâce à des documents de nature et de qualité différente. Pour cela nous avons fait une recherche bibliographique au niveau de plusieurs centres de documentation que sont :

- la bibliothèque centrale de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar,
- la bibliothèque du département de géographie de l'UCAD,
- l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD),
- la bibliothèque du Centre d'Études des Sciences et Techniques de l'Information (CESTI).

Cette démarche nous a donné la possibilité de faire la revue des documents scientifiques traitant le thème de recherche. Bien que les travaux portant sur notre zone d'étude soit très rare, la recherche documentaire a été utile dans la quête d'idées et d'orientations en rapport avec le sujet. Il s'agit d'ouvrages généraux de géographie humaine, d'ouvrages, d'articles, de thèses et de rapports d'études spécifiques à la question des TIC, il s'agit également d'internet qui a été un support intéressant.

Cet exercice de recherche de documents nous a permis de découvrir des travaux de plusieurs auteurs, sur des sujets liés à la géographie, les TIC et la gouvernance. Ainsi, Henry Bakis, dans « la géographie des technologies de l'information et de la communication : perspectives », publié 1984, précise que parmi les spécialistes de TIC des sciences sociales, les géographes font partie des premiers à s'intéresser à l'importance des outils technologiques. De ce fait, les travaux d'Emanuel Eveno nous ont apporté une contribution d'une importance capitale. Son article « La géographie de la société de l'information : entre abîmes et sommets » (2004) nous a permis de suivre l'itinéraire de la géographie de la société de l'information. Valentin Jérémie tente, dans « une géographie 2.0 ? », un rapprochement entre

web 2.0⁴⁰ et une géographie qu'il dit « géographie 2.0 ». L'auteur explique, qu'en sus de la géographie essentiellement physique d'alors, il ya la géographie humaine soumise à une mise à jour des différents axes. Aujourd'hui la discipline est marquée par les innovations techniques (les nouvelles méthodes de cartographie, l'augmentation de la vitesse des transports, l'émergence et le développement des TIC). En plus, en 1997, à travers son livre *Les pouvoirs publics face aux technologies de l'information et de la communication*, Eveno montre les mutations que les TIC ont entraînées dans les villes et l'importance de ces outils dans la vie politique. Le développement des TIC a occasionné plusieurs changements au niveau du territoire et Michael Savy nous fait comprendre le rapport TIC/territoire en se référant aux transports. En effet dans l'article « TIC et territoire : le paradoxe de localisation » (1998) Savy lève le voile sur l'idée selon laquelle les transports peuvent être substitués par les télécommunications. Il montre qu'il y'a une complémentarité entre transports et télécommunications.

Pour le cas du Sénégal, Olivier Sagna retrace en 2001 l'historique de l'avènement des TIC dans son livre *Les technologies de l'information et de la communication et le développement social au Sénégal : un état des lieux*. Il montre d'une part le rôle que la SONATEL a joué dans la diffusion des outils numériques et d'autre part la manière dont l'administration, la société, et les entreprises se sont appropriées les TIC. Également, il évoque les inégalités sociales de l'accès et de l'appropriation des TIC qui reflètent généralement l'état de l'ordre social existant. En plus de l'aspect social, les outils numériques ont très tôt influencés la sphère politique. Ainsi, Sagna comme Momar Coumba Diop⁴¹ renseignent sur le rôle des technologies de l'information dans l'accélération du processus démocratique au Sénégal. Mieux M. C. Diop précise le contexte économique et social assez difficile dans lequel se sont développés les TIC. En même temps le livre d'Oumar Kane, *l'organisation des télécommunications au Sénégal : entre gouvernance et régulation* (2010), apporte des éclaircissements sur la dynamique des réformes en matière des télécommunications, à travers une analyse de l'organisation de celles-ci. Ce, à partir de facteurs technologiques et économiques qui ont présidé leur implantation pendant la période coloniale. Kane évoque également les contraintes qui pèsent sur les États dans la mise en

⁴⁰ C'est une version du web où les mises à jour du système se font d'une part grâce aux échanges entre les machines et d'autre part par les échanges entre les utilisateurs. Les exemples les plus connus sont les sites dits communautaires d'échanges de contenus comme MySpace, FaceBook, YouTube, etc.

⁴¹ Auteur du livre *le Sénégal à l'heure de l'information : technologies et société* publié en 2003.

œuvre des politiques des télécommunications, en mettant non seulement en évidence l'articulation entre local et global mais aussi la marge de manœuvre que ces États disposent. Le Sénégal a pu construire une régulation du domaine des télécommunications afin de promouvoir leur expansion dans l'ensemble du territoire. Mais, l'article de Thomas Guignard « Les accès publics à internet au Sénégal : une émergence paradoxale»⁴², met l'accent sur l'inégale répartition des TIC au Sénégal, à travers une analyse des accès publics à internet dans le pays. Pourtant, de nombreuses réformes politiques et de programmes ont été menés par les États africains notamment par l'État sénégalais pour encadrer le développement des TIC. En 2005, le livre *Société numérique et développement en Afrique : usages et politiques publiques* publié sous la direction de Jean J. Gabas nous a permis d'avoir un aperçu du bilan de ces politiques. De plus en plus la question des autoroutes de l'information s'inscrit dans les discours, cette importance à l'égard des TIC s'explique par leurs réels enjeux stratégiques, politiques, économiques, et sociaux. Ainsi, Victor Sandoval dans son ouvrage de 1995, *Les autoroutes de l'information : mythes et réalités*, nous a permis de comprendre l'historique de l'expression « *autoroutes de l'information* » et de tous les polémiques qu'elles ont suscité aux États-Unis et dans l'union européenne dans leur processus de développement. Mieux Sandoval évoque l'évolution de l'internet tout en magnifiant les services offerts par ce réseau qui a colonisé le monde. Néanmoins, il n'a pas manqué de montrer les limites de l'internet en soutenant que « *ce réseau est en quelque sorte victime de son succès* ». Tout de même, l'Afrique porte un grand espoir sur les TIC notamment l'internet, pour que ces outils soient le fer de lance d'un développement économique et social comme l'indique Abdoul Ba dans l'ouvrage *Internet, cyberspace et usages en Afrique* (2003). A cet effet, plusieurs projets tels que Villes Internet Afrique ont été lancés, mais l'article de Ibrahima Sylla « l'internet citoyen au Sénégal : enjeux et scénarii », affiche les raisons de leurs échecs.

Le livre de Djibril Diop, *décentralisation et gouvernance locale au Sénégal, quelle pertinence pour le développement local* (2006), apporte des précisions sur le processus de décentralisation au Sénégal. L'auteur montre aussi bien les raisons que l'ensemble des facteurs qui encadrent ce processus. Il aborde les difficultés multiples auxquelles les collectivités locales doivent faire face dans la gouvernance pour parvenir à un développement local. Gouvernance et développement, deux concepts liés dont l'appréhension est rendu simple dans l'ouvrage *bonne gouvernance et développement en Afrique* de l'IAD (1997). Ce

⁴² Article publié dans l'ouvrage *Technologies de la communication et mondialisation en Afrique*, Annie Cheneau-Loquay, (dir), Paris, Karthala MSHA Août 2004.

livre nous a permis de comprendre la notion de gouvernance et de sa relation avec le développement. Pour sa part le livre, *Des autoroutes de l'information à la démocratisation électronique : de l'impact sur nos libertés* (1997) de C. Lamouline et d'Yves Poulet, affiche, d'une part, la capacité des TIC à favoriser la participation citoyenne, et d'autre part, leur capacité à entraver la liberté. John C. Thomas revient lui, en 2000, sur les enjeux de la participation citoyenne à travers son livre *ACTION PUBLIQUE ET PARTICIPATION DES CITOYENS, pour une gestion démocratique revitalisée*. Le Plan Investissement Communal de Kolda de 2012, nous a permis de comprendre le fonctionnement de la commune grâce à une présentation marquante tant sur le plan socioéconomique que politique.

La question de la gouvernance et celle des TIC dans leur insertion dans toutes les activités sont largement pris en compte dans ces ouvrages et ont, à un moment donné, intéressé les géographes, notamment les français dans les années 1980. En Afrique occidentale, la géographie des TIC et de leur importance dans l'aménagement restent une piste quasiment inexploitée, le cas du Sénégal illustre cette insuffisance. Hormis les travaux du géographe Ibrahima Sylla, notamment sa thèse Les collectivités locales face au défi du numérique. Le cas des communes d'arrondissement de l'agglomération dakaroise (2009), les géographes sénégalais se sont peu intéressés aux TIC en tant qu'objet d'études ; or que celles-ci ne doivent pas les laisser indifférent. Ces travaux de Sylla qui ne se limitent qu'à l'agglomération dakaroise nécessitent d'être élargis dans ce contexte de décentralisation et de gouvernance locale. Il convient dès lors de s'interroger sur les autres parties du Sénégal, en particulier sur la commune de Kolda où les outils numériques intéressent de plus en plus la population. En même temps, l'information sur la gestion des affaires publiques et l'interaction gouvernants/gouvernés sont faibles. Mieux les stratégies de développement menées ne semblent toujours pas répondre aux attentes alors que les TIC offrent plus d'opportunités en matière de gouvernance et de développement. Ainsi, notre étude consistera d'abord, à faire un état des lieux, ensuite, à mettre en évidence les avantages des TIC dans la gouvernance, enfin, à ouvrir les perspectives pour la définition de nouvelles stratégies de développement local grâce aux TIC.

II. Instruments de collecte de données :

Les instruments de collecte de données sont constitués d'une enquête qualitative (guide d'entretien) et d'une enquête quantitative (questionnaire) effectuée sur la base de la construction de l'échantillon.

1. L'enquête quantitative

Cette enquête est réalisée à l'aide d'un questionnaire adressé à une population tirée au sort par échantillonnage afin de collecter des données. L'exécution de ce questionnaire est faite sur la base de la formule d'échantillonnage de Bernouilli avec une marge d'erreur de 5%. L'application de cette formule a permis de trouver un échantillon de 1504,42 individus sur une population mère de 71719. Mais par manque de temps et de moyen, nous avons été contraint d'interroger que les 10% de cet échantillon. De ce fait, 150 questionnaires ont été destinés de façon aléatoire à une population ayant un rapport avec la mairie. L'enquête a été effectuée au cours du mois de décembre 2014, dans les principaux quartiers et sous quartiers de la commune. L'enquête dans les quartiers s'est fait en fonction du poids démographique. Ainsi, nous avons eu la possibilité de connaître le niveau d'appropriation en matière des TIC et les avis sur la question de l'utilisation des télécommunications dans la gouvernance locale.

Tableau 1 : Répartition des questionnaires selon les quartiers

Quartiers	Nombre de questionnaires	Fréquence
Sikilo	24	16
Doumassou	20	13,33
Saré Moussa	10	6,66
Bantaguel	10	6,66
Bouna Kane	10	6,66
Médina Chérif	7	4,66
Saré Kémo	10	6,66
Sinthian Idrissa	5	3,33
Sinthian Tountourou	5	3,33
Château d'eau	10	6,66
Sikilo Nord	7	4,66
Hillèle	7	4,66
Ndiobène	10	6,66
Bel Air	5	3,33
Escale	10	6,66
TOTAL	150	100

2. L'enquête qualitative

Cette enquête a consisté à interroger des personnes susceptibles de nous fournir des informations complémentaires par rapport à notre thématique. Ainsi un guide d'entretien est élaboré et est destiné au maire, au secrétaire municipal, à l'équipe municipale, aux conseillers, aux délégués de quartiers et aux acteurs de la société civile pour recueillir les avis sur l'usage des TIC dans la gestion locale. Cette étape nous a permis d'avoir un regard sur ce qui existe en termes de projet et les facteurs de blocage.

3. Le traitement et l'analyse des données :

Après la collecte des données nous avons procédé, au traitement, au dépouillement et à l'analyse des données recueillies. Ainsi les données alphanumériques sont traitées par des applications comme Word et des logiciels informatiques comme Sphinx. Le traitement de ces données recueillies durant la phase d'enquête et d'entretien (auprès des services, des institutions et de la population de la commune de Kolda), a permis de faire des graphiques et des tableaux pour bien appréhender la problématique de la gouvernance locale notamment l'application des TIC dans ce domaine. Pour ce faire, l'application Word a servi à la saisie du texte, l'application Excel et le logiciel Sphinx ont permis de faire des graphiques pour illustrer nos propos. Également, les données recueillies à partir des l'enquêtes sont cartographiées pour une meilleure visibilité du niveau d'utilisation des TIC et les distances entre la mairie et les différents quartiers de la commune. Pour ce faire, nous avons utilisé le logiciel Quantum GIS qui constitue de nos jours un outil indispensable dans le traitement des données spatiales à l'aide des Systèmes d'Information Géographique (SIG). Ainsi les informations collectées seront matérialisées par des cartes rendant plus lisibles les informations.

4. Les contraintes rencontrées

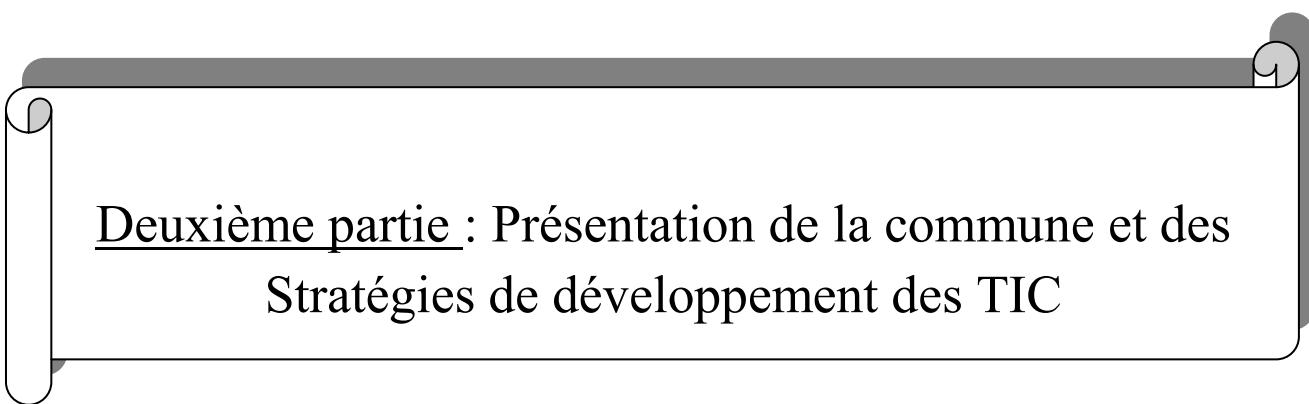
Au cours de la rédaction de ce mémoire, nous avons rencontré deux contraintes majeures. D'une part, il y'a les difficultés liées à l'obtention de données. En fait, la bibliothèque universitaire ne nous permet pas d'avoir tous les livres nécessaires. Mieux, les documents sur la zone d'étude sont presque inexistants. En plus, les agences comme l'ARTP et la SONATEL n'ont pas répondu à notre demande relative à l'acquisition de données. D'autre part nous avons été confrontés à la réticence des autorités locales sur certaines questions et de la population surtout âgée. Au cours de l'enquête de terrain nous étions

obligés d'interroger les jeunes, qui sont souvent désignés comme étant ceux qui sont capables de répondre à des questions en rapport avec les TIC.

Aujourd'hui, l'implication des TIC dans presque tous les domaines offre plusieurs opportunités de recherche pour les spécialistes des sciences sociales, notamment les géographes. Ce, à cause surtout des différentes transformations sociales occasionnées par les outils numériques.

Conclusion partielle

La problématique des TIC en général et de leurs rapports avec la gouvernance en particulier nécessite une réflexion profonde. Les TIC, en colonisant le monde, ont confirmé les écarts entre les pays du Nord et du Sud. Toutefois, elles continuent d'offrir des opportunités aux pays du Sud. En même temps, les populations s'intéressent de plus en plus aux outils numériques. Ce qui fait qu'aujourd'hui, plusieurs discours sont prononcés en faveur des TIC. Dès lors, il convient de voir dans la partie ci-dessous les stratégies menées par le Sénégal pour favoriser une meilleure utilisation des TIC.



Deuxième partie : Présentation de la commune et des
Stratégies de développement des TIC

Introduction de la deuxième partie

*« Depuis la vague de libéralisation du secteur des télécommunications entraînant la fin des monopoles et la privatisation des opérateurs historiques, tous les pays sont confrontés à la même problématique : Comment mieux gérer les flux informationnels et les communications de l'État ? »*⁴³

Les TIC ont intégré tous les secteurs et sont devenues une préoccupation majeure pour tous les dirigeants à travers la volonté de maîtriser l'information et la communication. De ce fait, la question des technologies de l'information s'invite à tous les discours des décideurs et des mesures sont souvent prises pour favoriser le déploiement de ces outils. Il en est de même pour le Sénégal qui a très tôt entrepris une série de réformes pour profiter des avantages qu'offrent les TIC. Toutefois, des collectivités locales à l'image de Kolda éprouvent des difficultés dans la mise en œuvre de moyens pour une gestion technologique.

Ainsi, cette partie tente dans son premier chapitre de faire une brève présentation de la commune et dans le second de présenter les stratégies nationales et locales pour l'élargissement de l'usage des TIC.

⁴³ Abdoulaye Wade ancien Président de la République du Sénégal, discours inaugural sur l'Intranet Gouvernemental le 15 mars 2005.

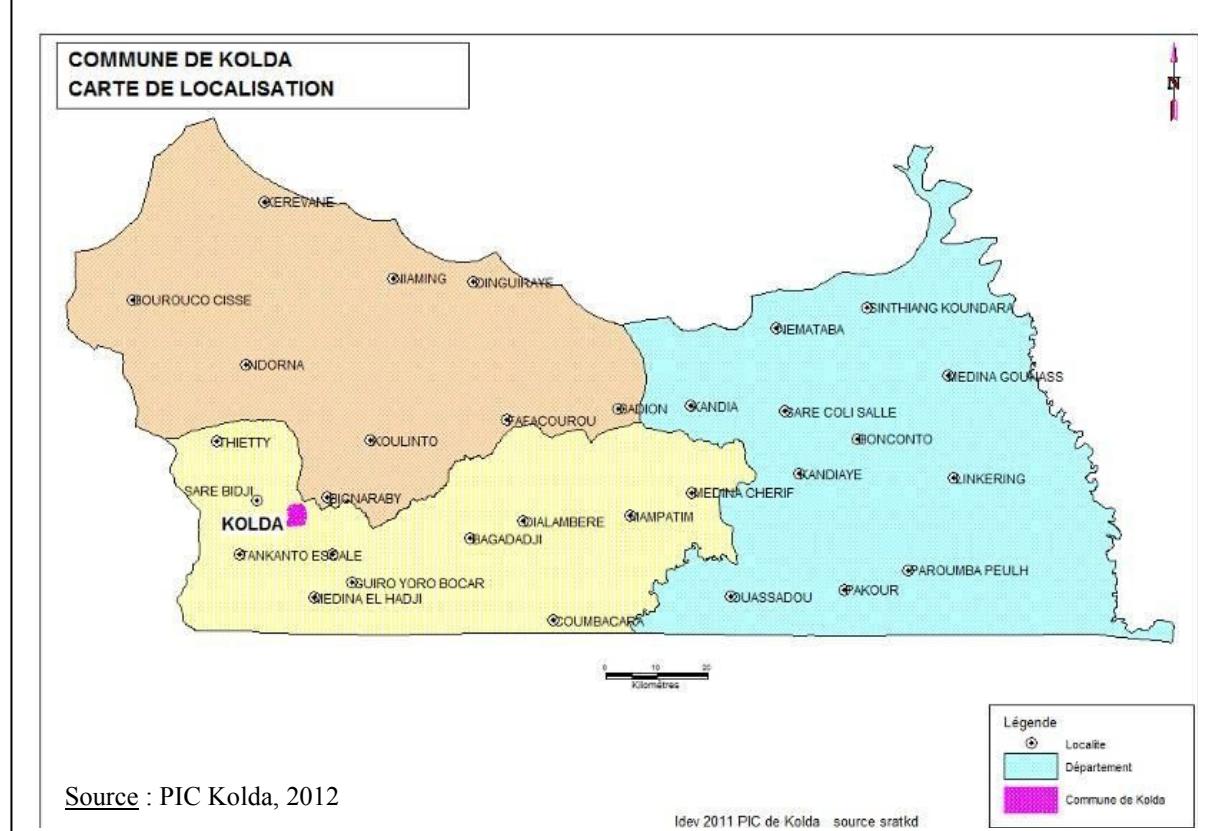
CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

La vague de décentralisation menée par le Sénégal a conduit à l'augmentation des compétences des communes en 1996. Avec les compétences qui leurs sont conférées, les collectivités locales continuent d'accueillir des populations rurales. La commune de Kolda n'échappe pas à cette réalité. La population de la commune a fortement augmenté, c'est ce qui est à l'origine des difficultés liées à l'occupation de l'espace. Ce chapitre prend en compte la carte d'identité de la commune de Kolda. Il fait, au-delà de la localisation, une description spatio-économique et démographique de la commune.

I. Localisation

La commune de Kolda se situe à l'extrême Sud de la région du même nom, en haute Casamance, entre 12°53 de latitude Nord et 14°57 de longitude Ouest. Distante de la capitale Dakar de 465 kilomètre, la région fut créée par un arrêté général du 1^{er} décembre 1952. Kolda est érigée en région, dans le cadre du processus de décentralisation engagé par le Sénégal, par la loi 84-22 du 22 février 1984. Mais, elle ne deviendra une commune en plein exercice qu'en 1996, pour être chef lieu de département et acquérir un nouveau rôle administratif, comme capitale régionale. La commune est limitée à l'Est par le carrefour de Djoulacolon, à l'Ouest par le village de Saré Bidji, au Nord par Tamasanka et au Sud par Saré Keita.

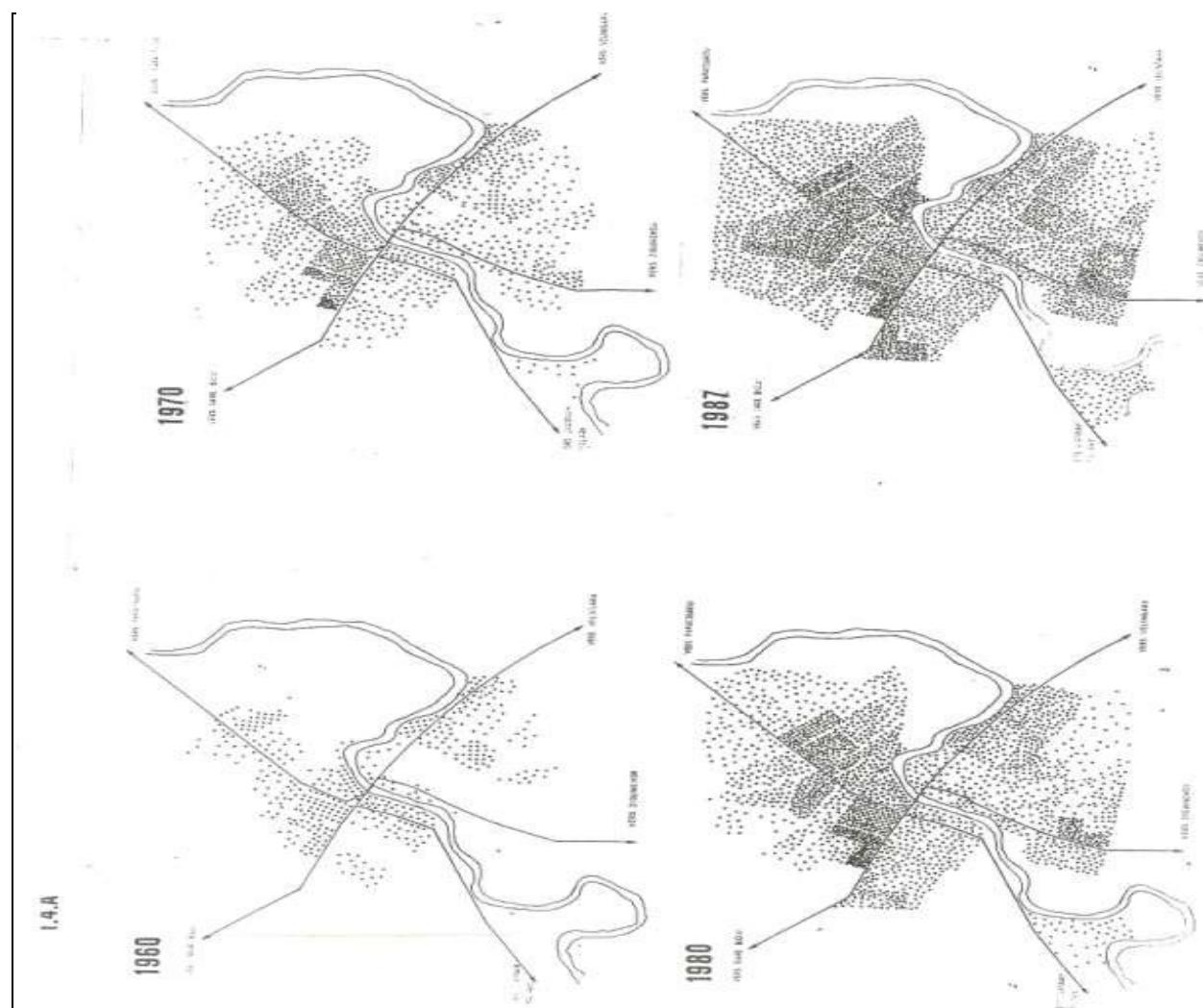
Carte 1 : Carte de localisation de la commune de Kolda



II. Dynamique spatiale et démographique

La commune de Kolda a été créée par un arrêté général n°7562 du 1^{er} décembre 1952. L'arrêté n°886 APA du 06 février 1952 a fixé la superficie de la commune à 9km carré. Avec la forte urbanisation, la superficie communale a beaucoup évolué au cours du temps. Sous l'effet de l'exode rural, la commune regroupe 49,2% de la population de la région⁴⁴. Cette forte urbanisation a conduit à l'étalement de la commune vers la périphérie qui servait de zones agricoles. Au fur et à mesure, les périphéries sont devenues des zones d'habitations importantes et commencent à accueillir des équipements tels que les marchés. De ce fait, la commune ne cesse de s'étirer vers son hinterland avec l'émergence de nouveaux quartiers : zone lycée, Sinthian Idrissa, Sinthian Samba Coulibaly, Afia, Bel Air.

Carte 2 : Processus d'occupation de l'espace de la commune de Kolda



⁴⁴ Résultats RGPH II et III

Le processus d'occupation spatiale a connu trois (03) phases :

La phase coloniale : pendant cette période Kolda était un village qui servait de résidence pour le Fouladou, le Diattacounda et le Bantacounda. L'autonomie est obtenue grâce à la faible navigabilité entre la capitale Sédiou et Kolda. En 1906, le pont⁴⁵ fut construit pour assurer la liaison entre Bantaguel et Escale. Dès 1907, les premiers équipements ont vu le jour à travers la construction du tribunal local, du camp militaire de Doumassou, de l'école et de l'église à Bantaguel, du bureau de l'administration et de la poste à l'escale. Pendant cette période, les habitations étaient localisées autour des équipements. En 1960 déjà, Kolda comptait les quartiers Escale, Ndiobène, Sikilo, Doumassou, Saré Moussa.

De 1960 à 1970 : cette phase est marquée par les premiers lotissements à Ndiobène, Sikilo, Doumassou, Saré Moussa et Bouna Kane. Ainsi, la demande en espace à urbaniser est devenue plus forte et la ville tendait à se développer vers le Nord (Sikilo et Doumassou).

De 1976 à nos jours : c'est la période pendant laquelle la commune a connu un fort étirement de sa superficie. Cette situation va conduire au projet de définition d'un nouveau périmètre communal. Ce projet en cours d'instruction cherche à porter la superficie à 45.584ha, pour couvrir les besoins d'extension⁴⁶. La répartition se fera comme suite :

- 7km du pont Abdoul Diallo vers la route de Ziguinchor
- 5.2km du pont Abdoul Diallo vers la route de Vélingara
- 5.35km du carrefour de l'hôtel de ville vers Diana Malary
- 4.3km du carrefour de l'hôtel de ville vers l'aérodrome

L'idée d'augmenter la superficie est influencée par la forte croissance démographique. Cette croissance est causée à la fois par un taux accroissement naturel élevé et par les flux de migrants venus des deux Guinées et de la Gambie. Les réfugiés ayant fui le conflit en Casamance ne sont pas en reste dans l'agrandissement de la population koldoise. D'une population estimée à 1000habitants en 1930, la commune de Kolda a atteint 71719habitants en 2013. La commune présente la particularité d'être dominée par les jeunes entre 16 et 34 ans, qui représentent 50% de la population.

⁴⁵ Appelé pont Abdoul Diallo, maire de la commune de Kolda entre 1955 et 1958

⁴⁶ PIC Kolda, 2012

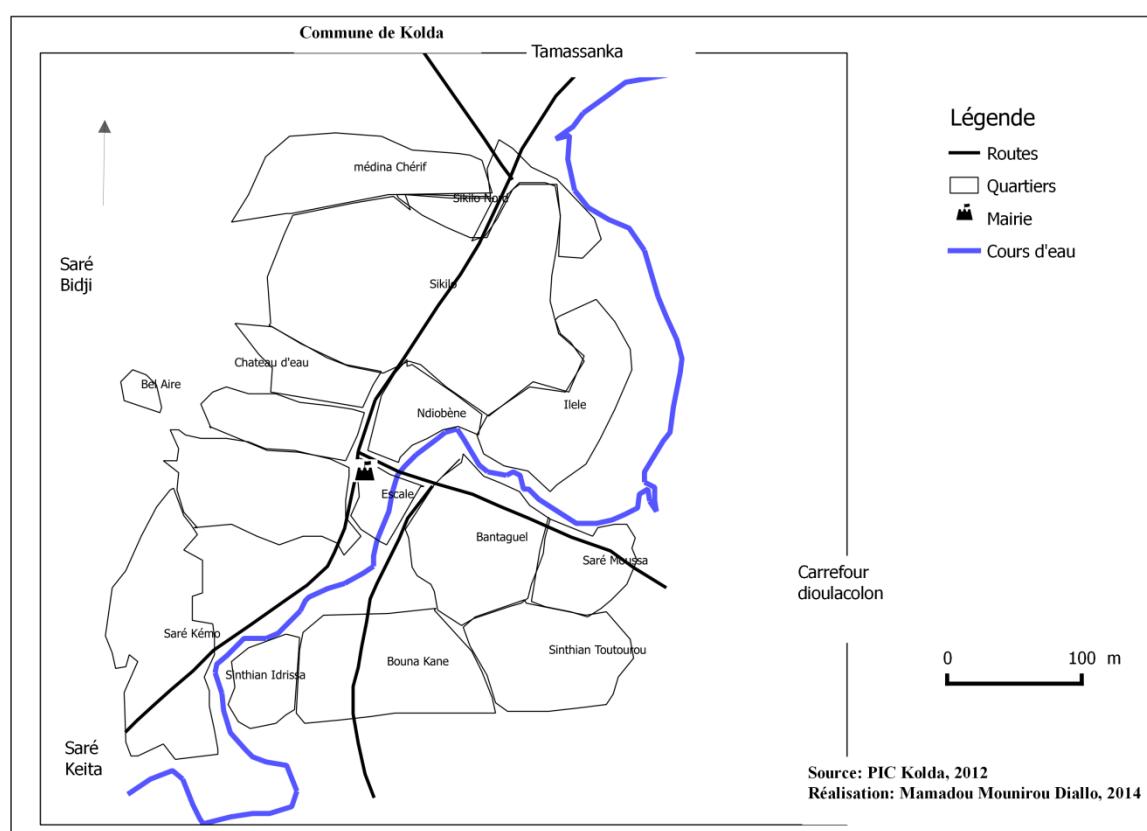
Tableau 2 : Accroissement de la population de la commune de Kolda de 1930 à 2013

Années	1930	1955	1960	1976	1988	2002	2013
Population	1000	4000	6050	18951	34618	53921	71719

Source : PIK Kolda, 2012

Le taux de croissance moyen dans la commune de Kolda est de 5,9%, et entre 2002 et 2013 la population a augmenté de 17798. Simultanément, les besoins en espace ont augmenté. L'étirement de la commune de Kolda fait qu'aujourd'hui les habitations se trouvent de plus en plus loin des institutions.

Carte 3 : Carte de localisation des habitations par rapport à la mairie



La localisation de certains sous quartiers tels que Bel Air, Sinthian Tountourou, Sithian Idrissa, Zone lycée (derrière Château d'eau), Usine et Afia (après Saré Moussa) est un handicap pour les populations. Celles-ci parcourent de longues distances pour rejoindre le centre où est installée la majeure partie des services. À cause de la faiblesse du transport urbain beaucoup de personnes se déplacent à vélo et récemment à moto, avec le développement du taxi moto (jakarta).

III. Aperçu de la situation économique de la commune

La commune de Kolda a bien une vocation urbaine mais reste dominée par l'activité primaire. Les services sont peu développés et sont surtout marqués par l'implantation de banques et des structures de transferts d'argent. En effet, la population maintient son attachement à l'agriculture et à l'élevage souvent utilisés pour satisfaire les besoins nutritionnels. L'agriculture urbaine est confrontée aujourd'hui à l'étalement des habitations qui entraîne la disparition progressive des surfaces cultivables. Quant à l'élevage, même s'il est pratiqué par la quasi-totalité de la population et encouragé par l'installation de huit (08) unités de transformations dédiées à la production du lait, le secteur connaît des difficultés. L'une des contraintes majeures de la filière est l'insuffisance de moyens financiers et logistiques qui réduisent les possibilités d'écouler les produits⁴⁷.

L'artisanat est inscrit dans le secteur informel, toutefois, il joue un rôle important dans le tissu économique de la ville. Le secteur rencontre des difficultés liées aux manques de mesures d'accompagnement, de formation et d'équipement. Il est représenté par les métiers de textile et de couture, l'alimentation, la mécanique, le bâtiment, l'art, la forge et les réparations diverses. En même temps, la Société de Développement de Fibres Textiles (SODEFITEX)⁴⁸ la seule usine représente un acteur important dans le développement économique et social. En dehors des quelques emplois qu'elle octroie, la SODEFITEX participe à l'encadrement et à la formation des femmes à travers les groupements.

Le commerce est basé sur l'écoulement des produits agricoles et est dominé par l'informel. La proximité du marché hebdomadaire de Diaobé est un atout pour la commune. Le secteur renferme 18% des emplois urbains⁴⁹. Le secteur du transport urbain n'est pas développé et les tarifs des taxis urbains sont souvent jugés chers ce qui à favorisé la prolifération des taxis moto appelés « jakarta ». Compte tenu, de l'inexistence d'un système de transport urbain collectif, les contraintes du transport urbain sont conséquentes.

Quant au tourisme, il est saisonnier et ne dure que six (06) mois. Les touristes qui arrivent sont souvent intéressés par la chasse.

⁴⁷ Néné Dia, « Commerce et logiques d'acteurs dans la région de Kolda au Sénégal », *EchoGéo* mis en ligne le 25 mars 2009, consulté le 22 mars 2013. URL : <http://echogeo.revues.org/11048> ; DOI : 10.4000/echogeo.11048

⁴⁸ Usine de d'égrenage du coton.

⁴⁹ PIC Kolda, 2012

Conclusion

La commune de Kolda rencontre un certains nombre de difficultés liées notamment à l'étalement urbain conjugué aux manques d'équipements et d'un système de transport urbain performant. Également, la situation économique de la commune est dominée par les activités primaires et informelles. La faiblesse de la formation limite les opportunités d'utilisation des TIC. A cet effet il est important de voir les mesures à prendre pour permettre une plus large utilisation des TIC.

CHAPITRE 2 : STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DES TIC

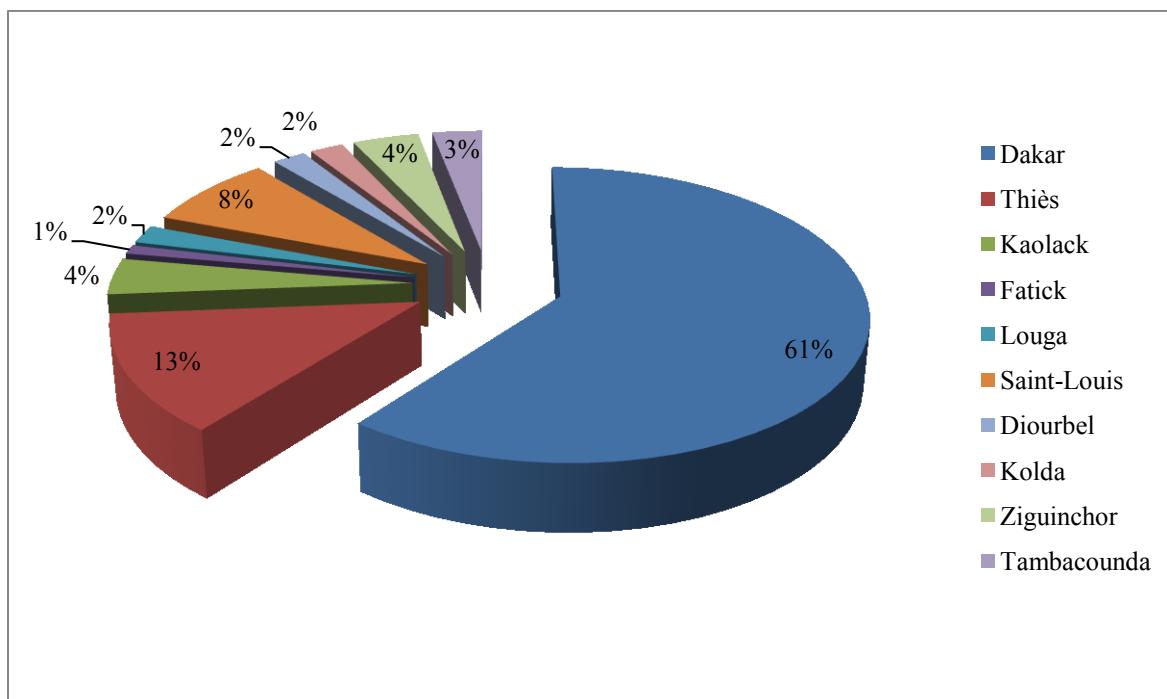
Le Sénégal, parmi ses héritages coloniales, il y'a les infrastructures de télécommunications, qui devaient être rénovées. Ainsi, le pays s'est engagé à la fois à la modernisation de ses infrastructures et de son administration à partir de l'an 2000. Cependant, il existe une disparité entre la capitale et le reste du pays. Dans la commune de Kolda, un certain nombre d'opportunités ont favorisé l'évolution de l'usage des TIC, mais il y'a encore des obstacles à surmonter pour une meilleure utilisation de celles-ci. Dans ce chapitre, on tente de retracer l'historique des politiques nationales dans le domaine des TIC et dans le domaine de la gouvernance technologique. Ce chapitre montre également l'évolution des stratégies de communication et les forces et faiblesses de l'usage des TIC dans la commune de Kolda.

I. Politiques nationales des TIC

Au lendemain de l'accession à son indépendance, le Sénégal a hérité d'infrastructures de télécommunications en état de délabrement avancé. A cet effet l'une des premières mesures consistait à réhabiliter les dispositifs de télécommunications, à travers six points majeurs que sont :

- construire de nouveaux immeubles,
- moderniser les infrastructures postales,
- développer le réseau téléphonique,
- améliorer le réseau télégraphique,
- promouvoir la radiodiffusion,
- desservir les zones enclavées.

Graphique 1 : Répartition des points d'accès publics à internet en 2004



Néanmoins ce programme était peu suivi d'actions concrètes, car les infrastructures sont restées dans les zones d'exploitation coloniale, c'est-à-dire les zones à forte présence de ressources. Cette configuration a occasionné un déséquilibre des télécommunications entre les régions, en fonction de la disponibilité de leurs ressources. La région de Dakar regroupe 61% de point de connexions publics à internet alors qu'elle ne représente que 0,3% du territoire et un quart de la population (Guignard, 2004). Les IVe et Ve plans quadriennaux élaborés respectivement entre 1973 à 1977 et entre 1978 à 1981 devaient impulser de nouvelles dynamiques en vue de moderniser les infrastructures de télécommunications. En 1972, la mise en place du Comité Nationale de l'Informatique (CNI) est la marque d'une véritable politique informatique. Son rôle était d'assurer la coordination entre les différentes stratégies et actions de développement de l'informatique dans le territoire national, (Sylla, 2009). Pourtant, ces plans ne sont pas parvenus à modifier la disposition des structures des télécommunications, marquée par la concentration des infrastructures à la capitale où la clientèle est plus importante.

En réalité, les politiques et les stratégies de promotion des technologies de l'information ont été enclenchées dans les années 1980. Ce, lorsque les TIC ont été reconnues comme une grande source de revenu, par les organisations internationales, surtout pour les pays sous développés. Le Sénégal, confronté à une forte baisse de son économie et faisant

face aux politiques d'ajustement structurel, entame une ouverture de son marché des télécommunications. Dans les années 1997, le pays s'engage auprès de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) pour une ouverture du marché qui sera encadré par une structure de régulation indépendante et neutre. Cette politique de libéralisation avait pour but de favoriser la compétition dans le marché des télécommunications, afin d'augmenter leurs revenus et d'améliorer leurs infrastructures. C'est ainsi que la SONATEL fut privatisée en 1997. L'ensemble des stratégies ont été comblées par un cadre juridique permettant de régenter l'usage des TIC. La décennie 1990 est marquée par l'élaboration d'une série de lois et de textes juridiques portant sur les télécommunications, qui ont permis l'instauration d'un cadre réglementaire et une tentative d'adaptation à la réalité du marché mondial. Ce qui abouti à la promulgation de la loi n° 2001-15 du 27 décembre 2001 du nouveau code des télécommunications portant création de l'Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP). Cet organe intervient dans tous les domaines en vue d'une organisation réglementaire du secteur des TIC aussi bien au niveau sous régional qu'au niveau international.

Manifestement, les politiques et les stratégies adoptées par le Sénégal peuvent se résumer en trois grands groupes de réformes. Il s'agit d'abord de la réforme de 1983 qui a jeté les bases pour la promotion et le fonctionnement des télécommunications. A travers cette réforme, l'État cherchait à rendre performant les équipements. Ensuite vient la réforme de 1996 marquée par la loi 96-03 du 22 février portant code des télécommunications, qui donne le droit de concession aux opérateurs. Cette réforme est également marquée par la privatisation de la SONATEL. Enfin, le rôle important qu'ont joué les TIC pendant l'élection présidentielle de 2000, amène les nouvelles autorités gouvernementales à intégrer les TIC au cœur de leurs préoccupations. Cela s'est illustré d'une part par la création en février 2001 d'un ministère de la communication et des technologies de l'information, d'autre part par la création de l'ARTP et de la Direction de l'Informatique de l'État (DIE) qui deviendra en 2004 l'Agence de l'Informatique de l'État (ADIE).

1. Politiques de promotion de la gouvernance technologique

L'information et le fonctionnement de l'État sont étroitement liés et les TIC sont des outils dont l'impact peut être considérable dans la gestion. En début 2000, le Sénégal a mis en place le PNGB pour tenter d'implanter la transparence dans les pratiques institutionnelles. Ce programme, par l'introduction des TIC dans l'administration en général et surtout à l'échelle

multisectorielle (économique, politique, judiciaire, éducative etc.), a obtenu un financement de cinq (05) milliards de francs cfa venu des différents partenaires. Ainsi, plusieurs initiatives ont été prises au sein du gouvernement pour changer et moderniser l'administration publique⁵⁰. L'État a envisagé deux mesures majeures, par la mise en œuvre d'un réseau intranet gouvernemental et un centre de ressource (Sylla, 2009). La première consistait à doter l'État d'une infrastructure moderne et performante de communication et la seconde à héberger les grandes applications (réseaux locaux dans les ministères ou le système GAINDE par exemple). Au fur et à mesure, des ministères ont obtenu des sites web et des systèmes de modernisation de leur gestion dont l'un des plus marquants est celui du ministère de l'intérieur avec la Direction de l'Autonomisation des Fichiers(DAF). L'an 2008 est marqué par la décision d'élargir l'intranet pour faciliter l'interconnexion des capitales régionales⁵¹.

Dans le cadre de la déconcentration, des Unités Régionales Informatiques de Développement (URID) ont été élaborées pour doter des préfectures de matériels et des outils spécifiques pour une meilleure gestion. Les URID peuvent appuyer le développement de bases de données socioéconomiques pour parvenir à la bonne gouvernance. Ces mesures d'informatisation n'épargnent pas la décentralisation. Récemment, les collectivités locales sont appelées à envoyer toutes les passations de marchés sur le portail des marchés publics⁵². Cette mesure entre dans le cadre de la promotion de la transparence à travers la dématérialisation des procédures.

II. Stratégies locales de développement technologique

1. Kolda à l'ère du numérique : évolution, niveau de communication et politiques liées aux TIC

Depuis la création de la commune de Kolda en 1952, les autorités locales ont utilisé les vecteurs traditionnels d'information dont le plus connu était le griot. Ce dernier était équipé d'un tam-tam et parfois d'un sifflet et se déplaçait dans les quartiers pour faire passer le message de l'autorité. Mais cette action avait des limites car la voix du griot ne pouvait pas atteindre tous les endroits malgré le fait qu'il se déplaçait, en plus il ne faisait qu'un seul passage et communiquait le plus souvent en Peulh et en Manding. Même si se sont les deux

⁵⁰ O. Kane, *l'organisation des télécommunications au Sénégal : entre gouvernance et régulation*, 2010.

⁵¹ Ce projet d'extension était géré par l'ADIE en partenariat avec Huawei.

⁵² www.marchepublics.sn

langues dominantes, la communication est limitée. À côté il y'a l'action des délégués de quartiers qui se chargent également de transmettre les messages.

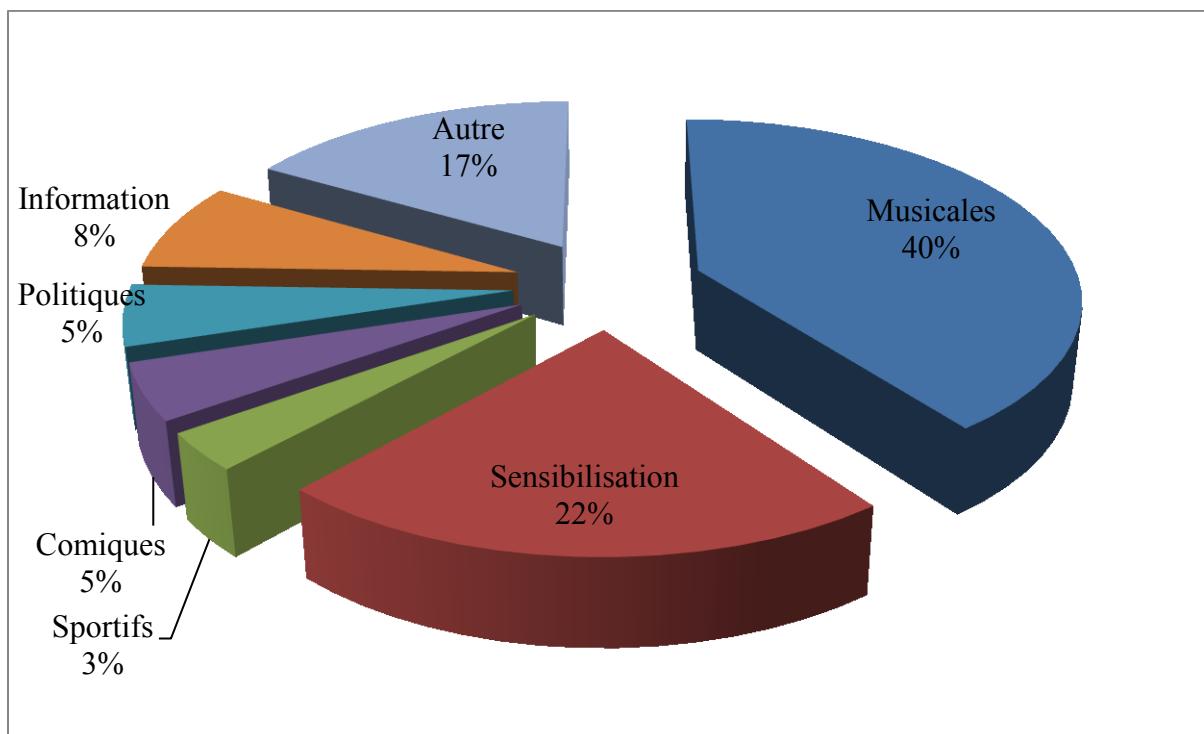
Encadré 1 : Extrait d'entretien avec le délégué de quartier Sikilo M. Mamadou Dianfo

Quand il y'a une information, la mairie nous contacte et nous donne l'information en question. Le genre donné est surtout lié à des choses qui intéressent directement la population. Par exemple, depuis hier j'informe sur l'inscription sur les listes pour le payement de la bourse de sécurité familiale. Nous livrons l'information à la mosquée et parfois nous nous déplaçons ou nous appelons les personnes concernées auxquelles nous avons les coordonnées. Se déplacer ou appeler nous cause d'énormes difficultés, car nous sommes âgés et nous avons plus la force physique, en plus les moyens nous manquent. Aujourd'hui nous comptons surtout sur la solidarité de la population. Vous savez ici c'est comme au village, quand il y'a une information la population se la partage.

Le travail des délégués est jusqu'à présent maintenu contrairement à celui des griots. Cependant, les délégués sont souvent confrontés à des contraintes dans leur mission car ils sont obligés de se déplacer maison par maison. De nos jours certains d'entre eux utilisent le téléphone portable pour appeler, à défaut d'avoir les contacts, la question du crédit se pose. Le contenu des informations était souvent lié aux problèmes de cohésion entre éleveurs et agriculteurs, à la sensibilisation pour faciliter des actions de vaccination ou de recensement, à des annonces de l'arrivée d'un hôte et au payement des bourses de sécurité familiale.

Durant cette dernière décennie, plusieurs progrès ont été notés dans le domaine de l'information. L'avènement de la première station de radio, Kolda fm, en 2000 a été une évolution majeure dans la gestion de l'information locale. Ainsi, la radio a fait perdre au griot ses fonctions puisqu'elle détient des moyens qui permettent désormais une diffusion plus large de l'information. Successivement, la commune accueille la radio Dunya et la radio Nafooré. En 2014, la participation aux élections locales de ces organes de presse était remarquable étant donné qu'elles publiaient les résultats en direct. Toutefois, notons que la relation la plus proche entre la radio et la population est la lecture nécrologique, les appels pour demander une dédicace ou les appels pour donner son avis sur des faits sociaux. Cela se reflète sur les émissions les plus écoutées.

Graphique 2 : Répartition des émissions en fonction de leur importance



Souvent, les informations locales fournies sont jugées peu riches par la population. En même temps, la politique locale est très peu traitée par ces radios, même si des changements sont notés récemment. De ce fait, la population se consacre souvent aux émissions musicales et celles liées à la sensibilisation (sur la scolarité des filles, les mariages précoces, les maladies, etc.). Dans la commune les médias sont en « *maturité inachevée* »⁵³. La radio à surtout servit à l'autorité comme moyen de propagande politique et de limitation de conflits sociaux.

Comme partout ailleurs la commune a connu l'emprise des TIC ces dernières années. Mais le téléphone portable reste l'outil le mieux partagé, à l'instar du taux national de pénétration du téléphone portable estimé à 106,24%⁵⁴, 95,3% des personnes interrogées détiennent des téléphones portables contre 29,3% seulement des personnes ayant des ordinateurs. Pour l'administration locale, les TIC servent à la communication avec l'extérieur elles sont rarement utilisées pour la gestion locale. Cependant, le développement et l'usage de l'outil internet a entraîné des changements dans le traitement de l'information. La population ne se limite plus seulement à recevoir l'information mais elle la commente et échange des

⁵³ M. Taureg (sous dir.), 2005.

⁵⁴ Rapport trimestriel sur le marché des télécommunications au 30 septembre 2014.

pensées avec des koldois de l'intérieur et de l'extérieur. Le site d'information Koldanews⁵⁵ est un facteur majeur dans la procédure de production de l'information locale. Ce site est un moyen pour les habitants de Kolda de connaître ce qui se passe dans leur zone où qu'ils soient.

Encadré 2 : A propos de Koldanews.com

Koldanews.com est d'abord un site régional d'informations locales concernant toute la région de Kolda, à visée clairement sous-régionale, plus spécifiquement des pays limitrophes de la Casamance. Le site est mis en ligne le 22 juillet 2009 (soit depuis 4ans), puis en février 2010, koldanews.com est devenu un Groupement d'Intérêt Économique (GIE), immatriculé à la chambre de commerce et d'industrie de Kolda sous le numéro SN-KLD-2010-C-52. Koldanews.com est ainsi donc un partenaire dans tout projet de développement de la région de Kolda.

Koldanews.com est né de la volonté de jeunes koldois, qui se sont dit qu'il fallait à la région de Kolda, un site communautaire, simplement pour partager les informations de Kolda. Il s'agit au départ des fondateurs : Mahamadou BALDE (Administrateur et concepteur du site) et de Abdoulaye DIEDHIOU (Journaliste).

Très vite l'équipe s'est agrandie avec : Abdou DIAO - Ismael MANSALY – Abdoulaye DIALLO – Alpha Sadou GANO – Babacar DIOUF – Elhadj Lonka SABALY- Moussa Sibo MBALLO – Bocar KANDE – Souleymane SALL.

Très vite le site a connu le salut et la reconnaissance des koldois, puis qu'enfin, d'où qu'ils soient, ils ont eu accès aux informations de leur région avec une mise à jour quotidienne des articles.

Source : <http://www.koldanews.com/qui-sommes-nous?>

A plus de quatre milles trois cents (4300) mentions j'aime sur Facebook, cela témoigne de l'importance que les koldois accordent à ce site. Ce dernier, bien qu'il soit privé et générateur de revenu, est d'une importance capitale dans la gestion de l'information. En effet, la presse écrite par exemple, de la manière dont elle est abondante dans la Capitale, c'est ainsi qu'elle est rare à Kolda. Aujourd'hui, Koldanews.com joue la liaison entre Dakar et Kolda, dans la livraison de l'information. Par conséquent, le site permet d'effacer progressivement les disparités dans la diffusion de l'information. En même temps, le site jette les bases de la création d'une conscience collective en sensibilisant sur l'importance des ressources. Mieux, il permet de faire la promotion de la zone auprès des autres territoires et entreprises, ce qui peut renforcer les possibilités de coopération.

⁵⁵ www.koldanews.com

Étant donné que l'information est devenue une inquiétude pour tous, les gouvernants doivent être en mesure d'encourager de telles initiatives, en même temps génératrices d'emploi. Mais il semble que la mairie s'intéresse peu au site. Pourtant, il a permis à la population de prendre de plus en plus conscience de l'importance de l'information et de devenir de plus en plus exigeantes dans le domaine. Malgré cette situation, la population interrogée pense dans sa majorité que les informations données par la mairie sont affichées à l'hôtel de ville et rarement communiquées par la radio ou par internet, et quelles ne concernent que des notes de services.

De nos jours, la situation sur la gestion technologique tend à s'améliorer car les nouvelles autorités locales se tournent de plus en plus vers les TIC. L'entretien avec le secrétaire municipal a permis d'avoir l'aperçu des élus locaux sur les outils technologiques et leur projet dans le domaine.

Encadré 3: Extraits de l'entretien avec M. Diao Secrétaire municipal de la commune de Kolda, 2014

Nous avons constaté que l'on gagnera à informatiser l'État civil, il s'agit non seulement d'un gain de temps mais aussi de fiabilité des fichiers. Notre équipe a apporté des innovations en dotant les bureaux d'ordinateurs, d'imprimantes et de photocopieuses. Nous envisageons d'apporter plus de changement, car au moment où nous sommes il n'est pas acceptable de faire 24h, 48h ou plus pour avoir ses pièces d'État civil. Il faut offrir aux koldois la possibilité d'avoir leurs pièces partout où ils sont. (...) Les technologies de l'information et de la communication sont des outils incontournables. Notre budget est saisi et imprimé (...) en même temps nous sommes obligés de nous connecter souvent pour s'informer. Vous m'avez trouvé en train d'envoyer un document sur le portail des marchés publics. Nous assistons aujourd'hui au processus de dématérialisation des procédures, pour plus de transparence. (...) Les technologies de l'information sont importantes mais très couteuses. L'informatisation de l'État civil va nous revenir à près de quarante millions et le téléphone vers les six cents mille francs.

La population de Kolda est maintenant très informée et par conséquent très exigeante dans le domaine de la gestion. C'est pour cette raison que nous sommes tenus d'afficher les procès verbaux.

Au niveau local, plusieurs stratégies sont en projet pour l'amélioration de l'utilisation des technologies de l'information. Selon le deuxième adjoint au maire, des mesures sont en train d'être mise en œuvre pour faciliter l'intercommunication entre les maires. Tout de même un projet d'informatisation de l'État civil et celui de la construction de portail web est en cours, selon les autorités locales. Pour ce faire, un appel d'offre est déjà lancé pour l'exécution de ce projet. Il s'agit, pour les autorités, une manière de faire face aux difficultés dans l'offre des services à la population. « *La mairie, soutient le secrétaire municipal, doit renforcer sa connectivité c'est pour cette raison que l'équipe municipale envisage également d'installer un puissant modem wifi. Ce qui permettra à tous de se connecter sans grande difficulté* ». Dans cette perspective qui consiste à connecter la mairie, un dispositif est présent dans la quasi-totalité des bureaux. Toutefois, on peut noter une faible utilisation de ce matériel. Certes, il est important de donner à l'administration du matériel mais il faut contribuer d'avance à la formation des agents et de la population. Ainsi, la collectivité locale doit promouvoir les TIC dans les écoles et renforcer la connexion publique.

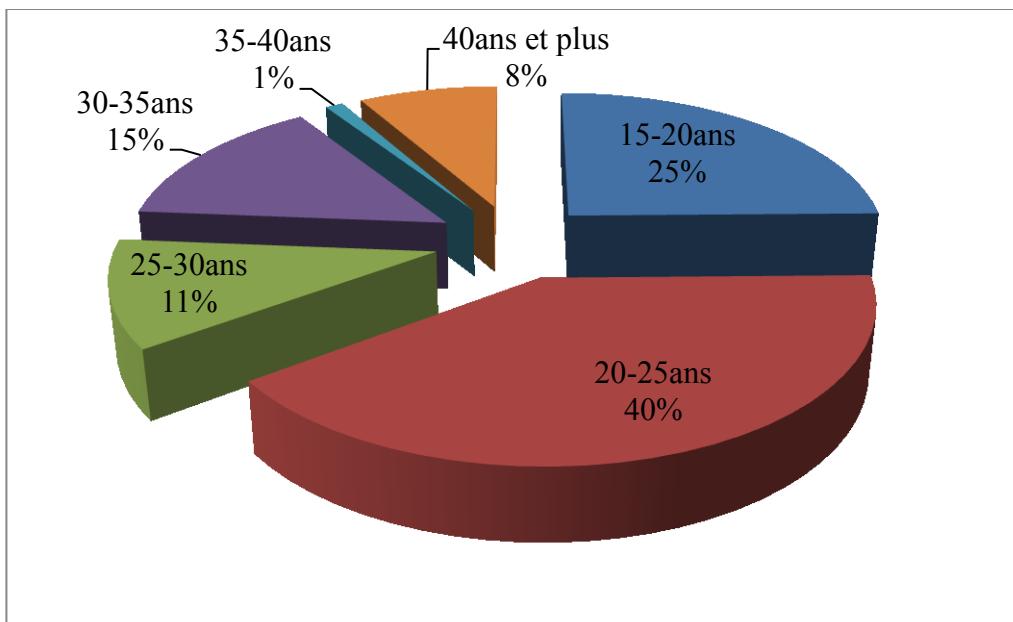
2. Forces et faiblesses de l'usage des TIC dans la commune

La commune de Kolda est couverte par les trois (03) opérateurs de téléphonie mobile. Le téléphone portable n'est plus considéré comme un signe d'évolution ou de modernité mais comme une nécessité. De ce fait, il est rare de trouver une maison sans aucun téléphone portable. En même temps, le réseau internet a connu une ampleur considérable, avec un coût de connexion des cybers qui passe de 3000 à 300 francs l'heure entre 1999 et 2014. L'augmentation du niveau de connexion est également favorisé par la multiplication des wifi non sécurisés de certaines ONG et de maisons d'une part et de l'élargissement du réseau 3G d'autre part. De ce fait, plusieurs personnes se connectent sur des réseaux publics, soit plus de 50% des personnes interrogées. Sur le plan de la gestion, les dirigeants locaux prennent de plus en plus conscience de l'importance des outils numériques. Dans tous leurs discours les TIC occupent une place de choix. Mieux l'internet en général et les réseaux sociaux en particulier sont, pour la plupart des acteurs locaux, un moyen de communication efficace surtout pour atteindre la jeunesse qui représente plus de la moitié de la population.

Cependant, l'accès et la maîtrise des technologies restent un problème à cause de quelques principaux facteurs que sont la faiblesse de la formation, la faiblesse des revenus des habitants et la discontinuité dans la distribution de l'électricité. En effet, certains sous quartiers ne sont pas totalement électrifiés, il s'agit notamment de Bel aire, Afia. Même si les

64,7% des personnes enquêtées se connectent sur internet, ce sont souvent des jeunes sans emploi qui gèrent leur finance parfois au jour le jour.

Graphique 3 : Répartition de l'utilisation de l'internet selon l'âge



La connexion internet est dominée par les jeunes entre 15 et 25 ans alors qu'ils ne représentent que 6.8% de ceux qui ont des revenus réguliers. De ce fait, le coût de la connexion est jugé cher par la plupart des internautes. Du fait de la rareté des cybers, les jeunes se connectent souvent sur les réseaux des voisins, des ONG ou des services non loin de leurs domiciles. Dans ces endroits, les personnes sont parfois obligées d'attendre la nuit pour se connecter en plus elles restent parfois debout plusieurs minutes voire des heures pour consulter leurs boîtes.

En ce qui concerne le personnel de la mairie, le manque de compétences en informatiques fait que la plupart d'entre eux craignent la perte de leur emploi une fois le fichier informatisé. Ainsi, un agent municipal se confie en disant « *Moi, par exemple, et comme la plupart d'entre nous n'ont pas de connaissances en informatique. Et si jamais l'État civil est informatisé, la mairie sera obligé de chercher des personnes compétentes à notre place* ». À cela s'ajoute le manque de moyens financiers décrié par la commune. Selon le secrétaire municipal, la mairie n'a pas suffisamment de moyens pour utiliser comme il le faut les TIC. Il poursuit en disant « *il nous a arrivé plusieurs fois que le téléphone soit coupé faute de paiement* ». De ce fait, la question des moyens financiers des collectivités locales semble être l'un des plus grands facteurs de blocage dans l'utilisation locale des TIC.

Les stratégies de développement des TIC menées par le Sénégal sont marquées par des réformes politiques, économiques et juridiques. Ces réformes ont permis d'encourager la pénétration des TIC sur l'ensemble du territoire, même si des efforts restent à faire pour diminuer les disparités au niveau national. Dans la commune de Kolda, il y'a eu certes une évolution dans le domaine, mais les autorités tardent à mettre en avant les TIC dans la gestion.

Conclusion partielle

Le processus de décentralisation au Sénégal est surtout marqué par l'augmentation des charges des collectivités locales. La commune de Kolda dominée par des jeunes hommes connaît un étalement important qui exige l'augmentation des moyens de communication entre les acteurs. Seulement, les télécommunications étaient considérées comme une affaire exclusive de l'État. Ce n'est que dans les années 1990 que ce monopole fut ébranlé. Ainsi, par rapport au rythme de croissance de la promotion nationale des technologies, la commune est à la traîne. Pourtant durant ces dernières décennies, des progrès sont notés dans des domaines tels que la téléphonie, l'internet et la radio, ce malgré la faiblesse du niveau d'information.



Troisième Chapitre : TIC et gouvernance locale

Introduction de la troisième partie

Le Sénégal a engagé, dès son accès à l'indépendance, un processus de décentralisation visant une meilleure gestion des territoires. Le but principal de la décentralisation est de faciliter le rapprochement entre les acteurs des collectivités locales afin de favoriser leur développement. Ce processus est, en effet, une manière de satisfaire les attentes des populations plus rapidement et plus efficacement. Mais, parfois il existe un décalage entre les attentes des habitants et les pratiques des communes. Cette situation reflète le plus souvent les faiblesses des collectivités locales à faire face aux défis liés aux compétences qui leur sont conférées.

Étant donné cette situation notée ci-dessus, cette partie est composée de deux grands chapitres. Le premier intitulé « problématique de la gestion locale », prend en charge les problèmes rencontrés au service de l'État civil et dans la gestion de l'information. Le deuxième dont le titre est « TIC, clef de réussite de la décentralisation » évoque les questions de participation citoyenne et de l'articulation entre TIC, identité et développement local.

CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUES DE LA GESTION LOCALE

Depuis sa création, la commune a connu une augmentation importante de sa population et de sa superficie. Par conséquent, cette situation implique la nécessité de se doter de moyens performants pour gérer les demandes de la population. Mieux, la commune doit faciliter la diffusion de l'information pour faciliter l'intervention des différents acteurs. Partant, ce chapitre prend en compte la problématique de la gestion au niveau local. Ce, à travers le problème de la gestion du service de l'État civil et celui de la gestion de l'information.

I. L'État civil, une équation pour la population

L'État civil est un service public chargé de tenir dans chaque commune le registre officiel des mariages, des naissances et des décès. Dans l'offre de services, celui de la commune de Kolda est jugé peu satisfait par la plupart de la population interrogée. Selon l'enquête, 58,7% jugent la durée et la qualité des services peu satisfaisantes. Même si les dépôts sont fixés à 15heures et les retraits à 16heures le lendemain, les personnes sont contraintes de faire plusieurs allées et retours entre leurs lieux habitations et la mairie. Avec le processus d'étirement de la commune, 57,7% parcours une distance longue pour se rendre au centre d'État civil, certains quartiers sont situés en moyenne à plus de 3km de l'hôtel de ville.

Les koldois de l'extérieur ne sont pas épargnés des conséquences de la lenteur des procédures. Ils dépensent beaucoup sur le plan financier dans la mesure où ils utilisent du crédit pour coordonner avec leur correspondant local et payent le transport du document. Sachant que le transport du document coûte en moyenne mille francs cfa et que la durée moyenne du transport est de vingt quatre heures beaucoup de koldois éprouvent de la peine pour déposer à temps des dossiers de concours ou d'emploi.

Photo 1: Attente devant le guichet de retrait des pièces d'État civil



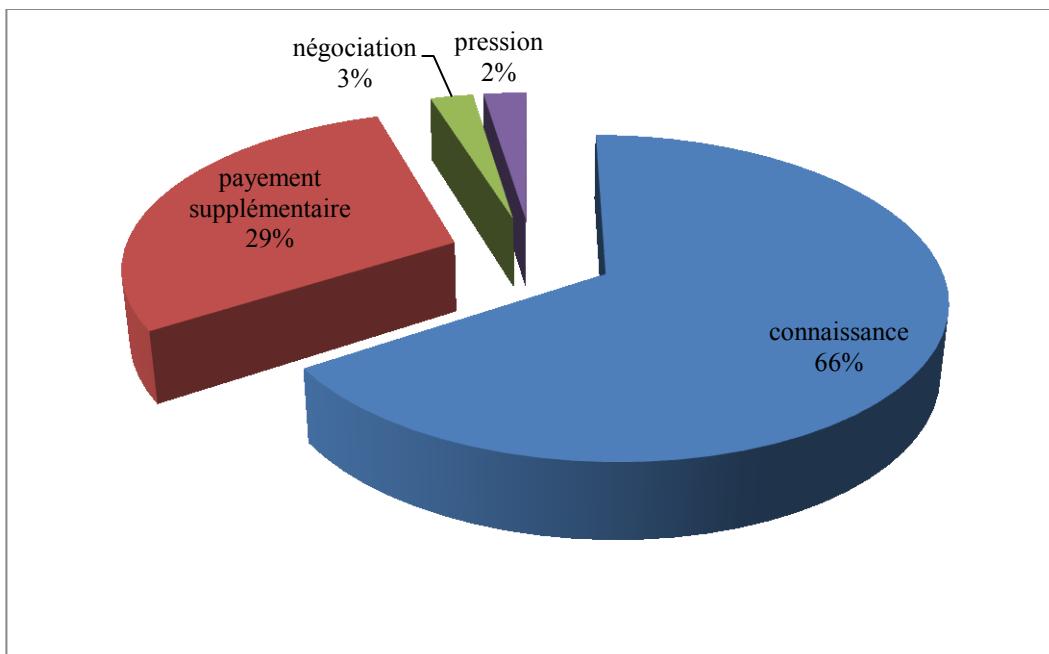
La population de la commune a très fortement augmenté ces dernières décennies. Avec un taux d'accroissement moyen annuel de 8,4%, la population est passée de 59076 en 2005 à 74458 habitants en 2014⁵⁶. En plus avec les sensibilisations menées par les ONG pour l'inscription des enfants à l'école française, la population tient à l'obtention, surtout, d'actes de naissance. Ainsi les demandes se sont de plus en plus multipliées. Bien que les services demandés soient variés, le seul centre d'État civil de la commune reçoit des dizaines voire des centaines de demande par catégorie. Compte tenu de cette situation, les 13 agents ont souvent des difficultés à respecter leur engagement. La population interrogée affirme qu'il n'est pas rare de voir des erreurs de correspondance sur les documents rendus aux demandeurs. Les demandes les plus fréquentes sont les transcriptions, les déclarations de naissance et les certificats de non inscriptions⁵⁷. Par crainte de la récurrence des désagréments, les agents sont souvent obligés de ramener chez eux une pile de demandes. De ce fait, ils travaillent jusque tard dans la nuit et arrivent souvent en retard le matin. La cause du retard de satisfaction des demandes est surtout liée à la recherche de documents et à la signature du l'autorité compétente. Souvent, les personnes essayent de corrompre les agents de la mairie. L'enquête

⁵⁶ Estimation de la population du Sénégal de 2005 à 2015, ANSD, 2006

⁵⁷ Les agents en charge de ces demandes ne connaissent pas leur nombre exact par jour, semaine ou par mois.

révèle que 57,1% pensent qu'il est possible de réduire les longs délais par le fait de connaître le personnel surtout mais aussi par un paiement supplémentaire.

Graphique 4 : Les moyens de réduction de la durée des services



Cette situation a conduit à un problème majeur lié à la question d'attribution de faux numéros de registres à des personnes. Souvent, des agents sont payés pour faire de faux extraits de naissance à des personnes. Cela entraîne l'attribution d'un numéro à deux ou plusieurs individus, qui sont souvent contraints de refaire tous les dossiers obtenus auparavant. La cause principale de ce facteur est l'immigration. En réalité, ceux qui arrivent dans la commune choisissent souvent de payer une personne pour obtenir un papier donné, sans passer par la procédure normale.

Concernant la recherche de document, le seul agent en charge de cette tâche éprouve des difficultés pour satisfaire les demandes. Au cas où cet agent est débordé les transcripteurs prennent le relai.

Photo 2 : Agent en charge de la recherche documentaire



Pour la gestion des documents, les agents affirment rencontrer beaucoup de difficultés dans ce domaine. Un agent se confie en ces termes « *Kolda n'est plus dans les années 1960 où il n'y avait qu'une petite pile de documents. Aujourd'hui, notre souci majeur est la conservation en toute sécurité des documents à la mairie, car la plupart sont détruits. D'ailleurs les documents datant de certaines années comme 1970, même s'ils existent toujours, ils sont très difficiles à retrouver. Même si le classement est fait par années les documents sont poussiéreux, déchirés et parfois éparpillés à même le sol. L'une des causes de destruction des documents est l'humidité* ».

Photos 3, 4, 5, 6, 7 et 8: Images prises dans la pièces à archives

Photo 3



Photo 4



Photos 5



Photo 6



Photos 7



Photo 8



A l'État civil beaucoup de documents sont menacés de destruction mais aussi de disparition, compte tenu de la situation à laquelle ils sont conservés. Au cas où les pièces demandées ne sont plus retrouvées, les agents de l'État civil aident le demandeur à formuler une demande auprès de la justice pour l'obtention d'une attestation de destruction.

Pendant les années 1990, la plupart des certificats ont été faits sous forme de volet et plusieurs d'entre eux sont détruits. Par conséquent, l'intéressé est invité à se rendre à la gendarmerie pour avoir une copie. En 2008, la mairie a utilisé la même technique, en enregistrant les certificats d'administration sous forme de volet et aujourd'hui le risque de perdre ces documents est énorme. Selon un ancien agent du service, « *l'État civil de Kolda souffre des mêmes problèmes et la principale cause est surtout le manque de volonté des dirigeants* ». Durant l'entretien, cet agent soulève la question liée à la déconcentration du service. En effet, les agents ont formulé plusieurs fois des demandes pour que l'État civil soit délocalisé vers le centre hospitalier régional de Kolda et vers le poste de santé de Sikilo. Mais leurs demandes sont restées sans suite malgré les changements à la tête de la mairie.

II. Problèmes de gestion de l'information et de la création d'un cyberspace

La commune de Kolda rencontre un problème particulier qui est le manque d'information. Les radios, le moyen d'information le plus accessible pour la population, offre des journaux en synchronisation avec leurs stations mères basées à Dakar. Cette situation rend faible l'accès à l'information locale malgré la présence de Koldanews.com qui n'est accessible que par internet et en français. Ceci, constitue une limite pour une population faiblement scolarisée. Or, la gouvernance doit remplir une exigence primaire qui est la disponibilité de l'information. En réponse à la question liée à l'existence d'une commission d'information, seul 14% pense qu'elle existe, sur papier, pour la plupart d'entre eux. Pourtant, une commission en charge de l'information peut faciliter l'interaction entre les acteurs et fournir à la population les informations nécessaires. Elle est le point de départ de la construction d'un système d'information conçu dans la définition commune comme un ensemble de moyens humains et matériels destinés pour la collecte, le traitement et la diffusion de l'information. Toutefois, la mise en place d'un système d'information nécessite avant tout l'existence de données. Dans un cadre plus restreint, le système d'information est un ensemble organisé de ressources matériels, de logiciels, de personnel, de données et de procédures permettant d'acquérir, de traiter, de stocker et de diffuser des données sous forme

d'images, de textes, de sons, etc. Un système d'information est la condition même pour la maîtrise du territoire et de ses ressources. En effet, la procuration d'une information fiable peut être une opportunité dans la prise de décision. L'utilisation des TIC dans la conception du système d'information permet aux différents acteurs de communiquer et de coordonner leurs actions dans un espace de dialogue permanent, le cyberspace. Ce dernier favorise la création de nouveaux liens sociaux à travers la construction d'une intelligence collective⁵⁸. La construction de la « *commune virtuelle* » aide les autorités à recueillir des informations plus facilement, d'autant plus que les finances des collectivités locales sont souvent considérées comme faibles. Le cyberspace doit obéir à trois principes fondamentaux :

- L'articulation et la mise en place d'un flux d'information entre les autorités locales, les services techniques, les associations de population et le secteur privé.
- La définition d'un cadre d'analyse et de recherche populaire (pratique des acteurs sur la gestion urbaine et le dialogue entre société civile et autorités locales)
- L'identification des problèmes et des éléments de lutte contre la pauvreté et de mesure du progrès accompli pour un changement social significatif.

Le seul objectif d'un cyberspace serait la création d'un espace de rencontre et de dialogue, afin de renforcer la cohésion des actions entre les acteurs, gage d'une réussite de la décentralisation.

Cependant, la conception d'un cyberspace doit se faire dans « *une co-évolution systémique entre les hommes, le territoire et les technologies, basé sur l'idée d'un espace de coopération* »⁵⁹. Ainsi, la responsabilité de la collectivité locale est d'encourager l'usage des outils informatiques en général et de l'internet en particulier. Et pour assurer la viabilité du système il faut « *la vérité de l'information* » c'est-à-dire l'octroi de la bonne information de façon régulière.

Conclusion

Les populations se plaignent souvent des services de l'État civil. Du fait des incohérences mais surtout du retard dans la délivrance des documents, il est fréquent de voir la population essayer d'influencer ou de s'en prendre aux agents municipaux concernés. A cela s'ajoute la difficulté d'informer autour de l'essentiel afin d'avantager la coexistence entre

⁵⁸ Pierre Levy « Villes, territoires et cyberspaces : quelle articulation ? »

⁵⁹ Serge Sudoplatoff « Information territoriale et complexité pour une symbolique du territoire ».

les acteurs. Ainsi, il convient de se demander comment mettre les TIC en service pour réussir la décentralisation.

CHAPITRE 2 : TIC, CLEF DE RÉUSSITE DE LA DÉCENTRALISATION

Au lendemain de son indépendance, le Sénégal a entamé un long processus de décentralisation. De l'acte I au III, le but de ce processus est de doter les territoires de capacités pour mieux servir la population et mieux rapprocher les gouvernants aux gouvernés. Compte tenu de certains nombres de facteurs liés à la gestion et à l'information, d'une part et d'autre part de la capacité des TIC à faciliter la gestion, les outils numériques apparaissent comme un moyen pour réussir la décentralisation. Ainsi, dans ce chapitre il est question du rapport entre les TIC et la participation citoyenne dans la première partie et dans la deuxième partie du rapport entre les outils numériques et la construction du développement.

I. TIC, outils de participation citoyenne

La participation et la concertation sont une forme représentative de la démocratie locale. En effet, la vie politique et administrative est faite d'échanges quotidiens, dynamiques et exigeants entre les élus et les administrés. En France, les collectivités locales publient et diffusent aujourd'hui des journaux d'information sur leurs actions et sur leurs projets entre autres (Diallo, 2007). Pourtant, le Sénégal a voulu instaurer les mêmes dispositifs à travers la réforme de 1996 qui cherche à renforcé le droit des citoyens en matières de gestion locale. L'article 3 du code des collectivités locales stipule que « *Toute personne physique ou morale peut faire au président du conseil régional, au maire et au président du conseil rural, toutes propositions relatives à l'impulsion du développement économique et social de la collectivité locale concernée et à l'amélioration du fonctionnement des institutions* ».⁶⁰ L'effectivité de cet article n'est pas visible dans la commune de Kolda où les 92% interrogés affirment ne jamais avoir les échos de la tenue des assemblées, diffusés par les radios locales. En effet, les radios ne consacrent pratiquement pas de temps à la gestion locale, dans la mesure où la quasi-totalité des journaux sont synchronisés et ont un caractère national, et les émissions les plus importantes ont trait à la sensibilisation. Ainsi, seul les 24% sont au courant qu'ils peuvent participer à la prise de décision locale. En plus, l'enquête révèle que 89,3% de la population enquêtée n'ont aucune information sur le budget ou sur les procès verbaux. Or, l'article 3 poursuit que « *Tout habitant ou contribuable a le droit de demander à ses frais communication, de prendre copie totale ou partielle des procès-verbaux du conseil régional, du conseil municipal ou du conseil rural, des budgets et des comptes, des arrêtés* ». La

⁶⁰ Loi n° 96-06 du 22 mars 1996 portant code des collectivités locales

désinformation de la population est la raison principale de la faible voire de la non participation à la prise de décision. La population s'intéresse très peu à la gestion locale, les rares interventions sont souvent inefficaces soit elles sont basées sur l'affection politique soit elles ne sont pas pris en considération par les décideurs.

L'utilisation des TIC peut favoriser la gestion de proximité prônée par la décentralisation. Les technologies permettent une présence permanente du maire à côté de sa population surtout quand il est jugé absent par 84,6% des personnes interrogées. Aujourd'hui, l'idéal veut que les contacts et les échanges s'organisent au gré des traditions et des volontés locales⁶¹. La participation citoyenne est un caractère représentatif de la démocratie locale. Les outils numériques ont beaucoup évolué, les dispositifs tels les web 2.0, notamment Facebook, permet une interaction permanente entre élus et électeurs. Les réseaux sociaux peuvent apparaître comme un lieu pour recueillir les informations et les avis de la population sur l'ensemble des sujets en rapport avec la gouvernance locale. De ce fait, ces réseaux sont capables d'accommoder voir d'enrichir les divers formes de prises en compte direct des souhaits des citoyens en dehors de la campagne électorale. Dans un entretien avec le deuxième adjoint au maire, celui-ci affirme avoir reçu une bonne idée d'un inconnu physique sur Facebook, concernant la gestion des ordures dans la commune. Les TIC en général et les réseaux sociaux en particulier sont des outils capables d'obtenir l'acceptation de tous afin d'éviter les conflits.

⁶¹ I. Diallo, 2007

Photo 9 : Page Facebook de l'actuel maire Abdoulaye Bibi Baldé au 20 Janvier 2015

Abdoulaye Bibi BALDE
Représentant du gouvernement

806 mentions J'aime

Assane Insa vous a invité(e) à aimer cette Page

Abdoulaye Bibi BALDE a ajouté 23 photos à l'album

INFORMATIONS SUR LA PAGE

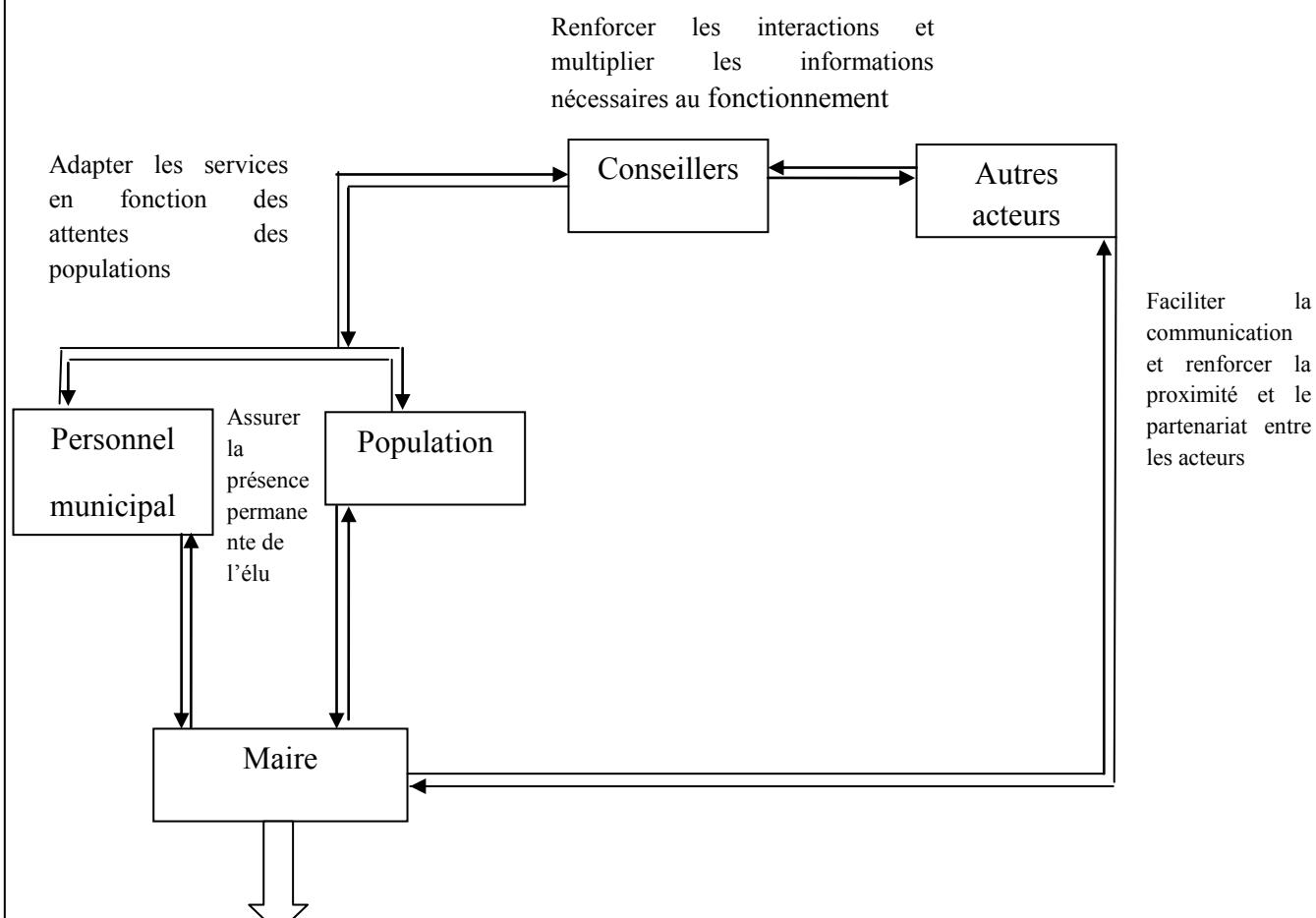
Ville d'origine	Kolda
Pays d'origine	Sénégal
Poste actuel	Ministre de l'agriculture et de l'équipement rural, SENEGAL, KOLDA, Alliance Pour la République (APR)
Brève description	Chers amis, par la magie du net, nous nous retrouvons pour discuter et échanger sur des questions essentielles. Cette page est la vôtre et elle nous offre une parcelle de collaboration que nous allons aménager ensemble.
Opinions politiques	Autre

Le maire bien qu'il soit sur Facebook, il fait peu de publications sur la page. À l'espace de deux (02) mois ses publications et même ses informations personnelles n'ont pas changé. Or, il est passé du ministère l'agriculture en 2012 au ministère de l'environnement en 2015, passant pas celui du plan. Parmi ceux qui sont interrogés seuls 13,8% sont au courant de la présence du maire sur le réseau social. Sachant que les 64,7% se connectent et regardant la page Facebook du maire, la déduction la plus probable est que les élus locaux accordent peu d'intérêt au réseau social. D'ailleurs, le secrétaire municipal affirme n'avoir pas le temps de se connecter sur ces réseaux. Or, le web 2.0 est un excellant outil de marketing de l'élu, à travers la valorisation de son image et de ses actions. Les TIC sont un élément de démocratie

du public, où est établie une relation de confiance entre l'élu et son électoral. Mais l'efficacité des outils numériques paraît mal maîtrisée⁶².

Actuellement, le succès de la décentralisation est lié aux nouvelles conceptions qui accordent plus de place aux acteurs des territoires, il s'agit de la gouvernance territoriale. En effet, ce mode de gouvernance nécessite l'implication de tous les acteurs, surtout sans clivage politique ou ethnique, afin de rendre plus efficace les interventions. En réalité, la gouvernance territoriale est la capacité des acteurs de discuter sur le fonctionnement du territoire, ce qui est possible grâce à l'utilisation des TIC. Celles-ci conduisent à la démocratie électronique, qui peut se définir comme l'utilisation des TIC en général et d'internet en particulier pour aider et favoriser la relation entre le citoyen et l'administration de la collectivité.

Schéma 1 : Description de la démocratie électronique



- Gérer selon les principes de la bonne gouvernance en renforçant le dialogue
- Offrir des services publics de qualité
- Renforcer la proximité avec la population
- Assurer le marketing de l'élu et du territoire
- Dématerrialiser les procédures et numériser l'accès au service de l'administration locale

Réalisation : Mamadou Mounirou Diallo, 2014

Ce schéma essaie de décrire la démocratie électronique. Cette dernière permet la diffusion des informations détenues par le secteur public et par conséquent un accès aux documents administratifs. Les TIC sont un instrument qui permet d'instaurer la transparence et la gestion participative à travers la mise en place d'un dialogue interactif entre les administrateurs et les différents acteurs du territoire. Ces outils sont capables d'enrichir et de compléter la démocratie délégataire. En même temps ils renforcent le lien entre citoyens, agents et élus, il s'agit d'un moyen pour donner une explication et un sens à toutes les actions prises par le maire et les élus. Mais cela n'exclu pas la mise en place d'un dispositif de contrôle pour une rentabilité de l'usage des TIC.

1. Dispositions pour un usage profitable des TIC

L'absence ou l'ignorance de l'importance des TIC peut avoir des effets néfastes sur l'image de l'élu. En effet, les usagés des outils numériques peuvent manipuler les informations et induire à des réfutations qui peuvent aller, à la limite, jusqu'à la question de la légitimité de l'élu ou de ces actions. Une telle situation peut-être prévisible dans la commune de Kolda où la population est très peu informée des actions du maire.

L'histoire a montré combien les TIC sont capables d'entrainer des mutations en matière de gouvernance. Pendant la période coloniale, la radio a servi à la naissance et à l'établissement de mouvements nationalistes⁶³. En 2000, le téléphone portable a fortement contribué au processus démocratique du Sénégal, en favorisant la publication en direct les résultats issus des bureaux de vote. Récemment, en 2012 notamment, les réseaux sociaux ont favorisé la destitution de nombreux pouvoirs politiques dont la plus importante s'est fait dans le monde arabe. En tout état de cause, la disposition d'une commission en charge de l'information est une nécessité fondamentale pour la surveillance des débats sur internet en général et sur les réseaux sociaux en particulier. La négligence de ce qui peut se passer sur internet est capable de donner naissance à des courants de contre-pouvoir qui ne peuvent ni être contrôlés, ni être influencés. C'est pourquoi il est nécessaire que l'utilisation des TIC dans la gouvernance soit accompagnée de mesures d'observations.

⁶³ M. Taureg (sous dir.), entre tradition orale et nouvelles technologies, où vont les mass médias au Sénégal ? ENDA, 2005

Selon Emanuel Eveno⁶⁴ les TIC sont à la fois un atout et un inconvénient pour les administrateurs. En effet, Eveno précise que les TIC sont, d'une part, un avantage pour les gouvernants dans la mesure où elles disposent d'une capacité de contrôle social, de propagande, de manipulation et de négociation. D'autre part, les TIC sont une contrainte pour les administrateurs car elles peuvent conduire à la déstabilisation du pouvoir. Partant, ce « *quatrième pouvoir* » doit faire l'objet de contrôle pour qu'il ne serve pas de contre-pouvoir.

Il faut noter que l'usage des TIC comme outils de gestion dans les collectivités locales nécessite également la détention de l'intelligence technologique, c'est-à-dire une ressource humaine apte à les utiliser. C'est ainsi seulement qu'on peut prétendre accroître les capacités d'échanges et de contrôle des programmes.

II. TIC, outil fédérateur et de marketing territorial

Les disparités territoriales au Sénégal sont causées par la colonisation, et les politiques persistent dans cette lancée. Malgré la décentralisation enclenchée, les collectivités locales peinent toujours à assurer la construction d'un développement local. Parfois, les régions dites les plus pauvres regorgent en réalité d'énormes potentialités. Il en est ainsi pour la commune de Kolda dont les ressources pastorales, agricoles et forestières sont énormes, mais qui est toujours classée dans le lot des zones les plus pauvres du Sénégal. Aujourd'hui, le développement local dépend non seulement du degré de solidarité mais aussi de la capacité des personnes à « *vendre* » leurs localités vers l'extérieur.

La question du développement local est inscrite dans un élément central qui est le territoire avec ses valeurs socioculturelles qu'il regroupe. Ces valeurs doivent être mises en avant partout et tout le temps pour renforcer la notion de solidarité bâti sur une identité collective. La construction d'un tel paramètre est « *le fruit d'une histoire commune, d'une réalité et d'un avenir commun. Ce qui fait que les habitants d'un même territoire vivent ensemble les mêmes difficultés, et donc, peuvent se donner la main pour s'en sortir* »⁶⁵. À cet effet, les TIC apparaissent comme un outil fédérateur autour de l'essentiel, le territoire. Toutes les populations sont attentives quand le nom de leurs lieux d'origine apparaît à la radio, la télévision ou sur Internet et les koldois ne font pas l'exception, cela se confirme à

⁶⁴ Dans son livre « *Les pouvoirs urbains face aux technologies de l'information et de la communication* » paru en 1997.

⁶⁵ Djibril Diop *Décentralisation et gouvernance locale au Sénégal, quelle pertinence pour le développement local*. L'harmattan 2006.

travers l'entretien avec une conseillère municipale. Elle dit « *quand je vois ou j'entends le nom de Kolda quelque part, c'est comme s'il y'avait une force qui me retient pour regarder ou écouter. Parfois, je vois des publications de jeunes sur Facebook dans lesquelles ils écrivent : si tu aimes Kolda clique sur j'aime, je le fais automatiquement sans même regarder qui en est l'auteur* ». Dans ce cas, les technologies de l'information sont capables d'unir les populations sans distinction. Également, elles permettent de valoriser les ressources et de magnifier une zone pour qu'elle reçoive l'affection et l'appui de sa population interne et externe. Les TIC peuvent également favoriser la pérennité des ressources gage d'un développement local durable. La globalisation a permis l'émergence et l'accentuation des puissances politiques, économiques, sociales et culturelles transnationales. Ces puissances ont influencé des sociétés qui perdent leur fixation aux valeurs locales sans atteindre les réalités globales. De ce fait, il importe de reconstruire et de valoriser les cultures pour promouvoir l'identité territoriale facteur de développement. Le développement n'est pas seulement l'abondance de moyens financiers ou de ressources, il est également construit autour d'un triptyque territoire, acteurs et institutions. La réussite d'un dialogue tripartite de cette envergure doit avoir un outil de communication libre et puissant que seul les TIC peuvent fournir. Il faut noter que la dynamique associative favorise, dans une certaine mesure, la construction d'un bien-être social et économique.

La commune de Kolda, marquée par la faiblesse économique, le chômage, le manque d'infrastructures et d'équipements, a éventuellement des chances de dépasser cette situation grâce à la coopération. Selon la Banque Mondiale, la construction du développement économique et social obéit au principe 3D⁶⁶. Les 3D sont : la *Densité* (les zones économiquement fortes sont densément peuplées), la *Distance* (la construction d'infrastructure réduit la distance économique), et la *Division* (il faut réduire la division à travers l'intercommunalité et la coopération économique entre les zones pour un développement de qualité). Étant donné que la commune de Kolda est considérée comme enclavée à cause de la faiblesse des infrastructures de transport et qu'elle dispose une population peu formée, également possible à l'exode et à l'émigration, l'un des soubassements pour construire le développement est la réduction de la division. Pour ce faire, il faut parvenir à s'ouvrir au local (national) et au global à travers un véritable marketing des ressources et des projets de la commune. Ce marketing territorial permettra de hausser à la

⁶⁶ Rapport de la Banque Mondiale sur la géographie économique, 2009

fois le niveau de coopération et de favoriser l'intercommunalité⁶⁷. Ainsi la commune doit produire son information territoriale et parvenir à la faire valoir. Dans ce cas l'usage des TIC sonne comme un recours pour le développement multi acteurs.

Face au manque de renseignements dont dispose la population, elle intervient peu dans la gestion de la commune. Or, les TIC, avec les nouveaux dispositifs tels que le web 2.0, facilitent l'intervention des gouvernés auprès des gouvernants. Curieusement, les autorités locales utilisent peu ces outils pour la gestion. En même temps ces outils permettent la construction de nouvelles bases de développement.

Conclusion partielle

La question du service de l'État civil soulève d'importants débats dans la commune. En effet, le service regorge d'énormes problèmes qui entraînent parfois des différends entre agents et population. Bien que la population soit peu formée dans le domaine des technologies, la faible abondance et la restriction de l'information limitent les débats entre les acteurs. Ce fait entrave la bonne gouvernance et par conséquent le développement local.

⁶⁷ C'est quand deux ou plusieurs collectivités locales unissent leurs forces pour réaliser des projets. Ce système est promu dans l'acte III de la décentralisation.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Le développement des TIC n'épargne aucun pays, même si les opportunités offertes par ces outils semblent plus profitables aux pays développés que les pays en développement. Tout de même, les pays africains continuent de porter un grand espoir à l'égard des TIC en général et de l'internet en particulier (Ba, 2003). Ces espoirs se lisent à travers tous les discours, mais aussi à travers la part importante que les TIC occupent dans le PIB de ces pays. L'envahissement par les technologies de la quasi-totalité des sociétés postindustrielles fait émerger la réflexion et des stratégies pour mieux gérer les flux qu'elles créent. Dès le lendemain de son indépendance, le Sénégal a pris en considération des enjeux que comportent les télécommunications. Après une série de réformes, le pays tente toujours de mettre les TIC au service de la gouvernance. Parallèlement, les collectivités locales sont confrontées à des enjeux communs, liés à la communication entre les acteurs. Ainsi, la nécessité de disposer de l'information est devenue un besoin fondamental aussi bien pour les gouvernants que pour les gouvernés. Cela justifie l'engouement de la commune de Kolda pour les TIC, la conduisant à l'abandon progressif des méthodes traditionnelles de communications. Toutefois, il n'est pas aisés de parler d'une véritable politique dans le domaine, surtout au regard des contraintes notées dans le service de l'État de civil. En effet, la population de Kolda rencontre de nombreuses difficultés liées au déplacement et au coût pour l'obtention de ses pièces d'État civil dont la plupart ont disparu ou sont détruit. Pourtant, les TIC offrent plusieurs opportunités susceptibles d'octroyer de meilleurs services à la population. Même si de part et d'autre les TIC sont perçues comme une alternative crédible pour améliorer les conditions de vie, les outils numériques apparaissent peu dans la gestion. Il faut noter que la réalité du processus d'insertion de ces outils et leur impact en particulier sur la reconfiguration du pouvoir et des territoires sont encore mal connu⁶⁸.

Cette recherche reposait sur les hypothèses selon lesquelles les TIC peuvent être une solution au « *désenclavement* » et qu'elles sont capables d'implanter de nouveaux dispositifs pour la réussite de la décentralisation. Il est vrai que les TIC sont magnifiées partout et tout le temps, mais elles ne peuvent avoir un apport considérable que quand leur utilisation sera faite à bon escient. De même, il faut une population prête à accueillir les TIC dans toute leur

⁶⁸ Chenau-Loquay, entre local et global, quel rôle de l'État africain face au déploiement des réseaux de télécommunications ? Exemple du Mali et du Sénégal. Afrique contemporain, numéro spécial, 199, juillet-septembre 2001, p36-46

diversité, ce qui leur permettra de construire un développement local. Face à la lenteur des attentes de la décentralisation, les TIC peuvent apparaître comme une clef de réussite de ce processus, tout en étant un facteur d'intégration. La faible utilisation des TIC semble, aujourd'hui, entraîner l'amplification de nombreux problèmes de gestion. Or, cette situation pouvait de loin être dépassée. L'utilisation des outils numériques dans les différentes phases de la gouvernance locale doit être pour toutes les collectivités locales un défi comparable à celui de la distribution de l'eau, des services ou de l'électricité.

Malgré la prise de conscience du pouvoir étatique à l'aube de l'indépendance, il y'a toujours une discontinuité dans les politiques de l'État dans le domaine. La fracture numérique est une réalité qui s'ajoute à la liste des intermittences économiques, démographiques et sociales de la capitale vers l'intérieur du pays.

L'optimisme des gouvernants à l'égard des TIC est grand et continue d'inspirer les sociétés, même si elles sont souvent caractérisées par la faiblesse de la formation de leurs populations. Ce qui semble le plus important pour le moment c'est l'aide des dirigeants qui doit être apportée aux populations des pays en développement, afin qu'elles puissent maîtriser les TIC. C'est ainsi seulement qu'elles comprendront que les outils numériques sont des atouts additionnels pour les territoires.

BIBLIOGRAPHIE

1. Ouvrages généraux et dictionnaires

- Ba Abdoul, *Internet, cyberespace et usage en Afrique*, Harmattan, 2003. 283 pages.
- Bakis Henry, *La géographie des télécommunications*, Presse universitaire de France, 1984. 127 pages
- Balle Francis (dir.), *Lexique d'information communication*, Dalloz, 2006. 476 pages.
- Beaud Michel « l'art de la thèse », la découverte, 2003, 104 pages.
- Brunet Roger et al. *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*, Reclus- la documentation française, 2006. 518 pages
- Cacaly Serge et al. *Dictionnaire de l'information*, Armand Colin, 2006. 288 pages.
- Castells Manuel, *La société de l'information. L'ère de l'information*, Paris, Fayard, 2001 (2001a). 671 pages.
- Collectif eAtlas F.A.O. 2012, *SOCIETES AFRICAINES DE L'INFORMATION, Vol.2, Recherche et Action en Afrique de l'Ouest Francophone. Octobre 2012*.
- Dertouzos Michael, *Demain, comment les nouvelles technologies vont changer notre vie*, Nouveaux Horizons, 1999. 339 pages.
- Diallo Ibrahima, *Le droit des collectivités locales au Sénégal*, L'Harmattan, 2007, 377pages.
- Diop Djibril, *Décentralisation et gouvernance locale au Sénégal : quelle pertinence pour le développement local ?* L'Harmattan, 2006, 268 pages.
- Diop Momar Coumba, *Le Sénégal à l'heure de l'information : technologies et société*, Karthala, 2003, 388pages
- Douja Turki, *Les fondements de l'évolution socioculturelle vers une société globale universelle*, La Méditerranée, 1998
- Eveno Emanuel, *Les pouvoirs urbains face aux technologies de l'information et de la communication*, Paris, PUF, coll. QSJ n°3156, 1997, 127pages
- Gabas Jean Jacques, (dir) *Société numérique et développement en Afrique : usages et politiques publiques*, GEMDEV-Karthala, 2005, 379 pages.
- Gallouedec-Genuys Francoise, *Une informatique pour les administrés*, CUJAS, 1980, 139 pages.
- Ghiglione Rodolph et Bromberg Marcel, *Discours politiques et télévision*, PUF, 1998
- IAD, *Bonne gouvernance et développement en Afrique, Démocraties africaines*, 1997. 369 pages.

- Institut de Recherche des Nations Unies pour le Développement Social (UNRISD), *TIC et développement social au Sénégal*, Genève-UNRISD, 2002.
- Kane Oumar, *L'organisation des télécommunications au Sénégal : entre gouvernance et régulation*, AfriMap-Karthala-Crespos, 2010.
- Kiyindou Alain, *Les pays en développement face à la société de l'information*, L'Harmattan, 2009
- Le Coadic Yves-François, *Les sciences de l'information*, PUF, 1994, 199 pages.
- Mattelart Armand, *Histoire de la société de l'information*, La Découverte, 2009.
- Ngouem Alain Claude, *Nouvelle donne du système mondial de l'information et définition du développement en Afrique*, L'Harmattan, 2007, 297 pages.
- Pollet Yves, Lamouline C., *Des autoroutes de l'information à la démocratie électronique : de l'impact des TIC de nos libertés*, Bruylant-Bruxelles, 1997. 121pages.
- Sagna Olivier, *Les technologies de l'information et de la communication et le développement social en Afrique : un état des lieux*, UNRISD, 2001, 69 pages.
- Sandoval Victor, *Les autoroutes de l'information : mythes et réalités*, Hermès, 1995. 122 pages.
- Thomas John Clayton, *Action publique et participation des citoyens : pour une gestion démocratique revitalisée*, Nouvelles Horizons, 2000.
- Taureg Martin et Wittmann Frank (dir.), *Entre tradition orale et nouvelles technologies, où vont les mass médias du Sénégal ?*, ENDA, 2005, 171 pages.

2. Articles

- Cheneau-Loquay Annie, « Entre local et global, quel rôle de l'Etat africain face au déploiement des réseaux de télécommunications ? Exemple du Mali et du Sénégal », Afrique contemporaine, numéro spécial, 199, juillet-septembre 2001, p36-46.
- Cholley André, « Essai sur l'évolution de la géographie humaine, de Paul Claval ». In : Annales de Géographie. 1967, t.76, n°414. Pp.221-222.
- Dia Néné, « Commerce et logiques d'acteurs dans la région de Kolda au Sénégal », *EchoGéo* mis en ligne le 25 mars 2009, consulté le 22 mars 2013. URL : <http://echogeo.revues.org/11048> ; DOI : 10.4000/echogeo.11048
- Enda-tiers monde, « Citoyennes africaines de la société de l'information », Enda, 2004. 86 pages.

- Eveno Emanuel, « La géographie de la société de l'information : entre abîmes et sommets », Netcom, volume 18, n°1-2 (2004), pp. 11-87.
- Guignard Thomas « Les accès publics à internet au Sénégal : une émergence paradoxale ». Article publié dans l'ouvrage *Technologies de la communication et mondialisation en Afrique*, Annie Cheneau-Loquay, (dir), Paris, Karthala MSHA Août 2004.
- Kargne Hermani, « TIC, décentralisation administrative et bonne gouvernance », juin 2004. [en ligne] : <http://www.francophonie-durable.org/documents/colloque-ouaga-a4-kargne.pdf>
- Lasserre Frédéric, « Internet : la fin de la géographie ? », Cybergeo : European Journal of Geography [En ligne], Débat, Internet et Géographie, document 141, mis en ligne le 31 octobre 2000, consulté le 04 décembre 2014. URL : <http://cybergeo.revues.org/4467>; DOI : 10.4000/cybergeo.4467
- Levy Pierre « Villes, territoires et cyberespaces : quelle articulation ? »
- Loi n°96-06 du 22 mars 1996 portant code des collectivités locales exposé des motifs.
- Loukou Alain Fr. « Les TIC et l'attractivité dynamique des territoires dans la problématique du développement local en Afrique. » <http://www.tic.ird.fr/spip.php?article321>
- Sagna Olivier, « La lutte contre la fracture numérique en Afrique : aller au-delà de l'accès aux infrastructures », HERMES 45, 2006. Pages 15-24.
- Savy Michael, « TIC et territoire : le paradoxe de la location », les cahiers scientifiques du transport N° 33/1998- pages 129-146.
- Sudoplatoff Serge « Information territoriale et complexité pour une symbolique du territoire ».
- Sylla Ibrahima, « L'internet citoyen au Sénégal : enjeux et scénarii », Cybergeo : European Journal of Geography [En ligne], Science et toile, document 610, mis en ligne le 12 juillet 2012.<http://www.cybergeo.revues.org/25408> ; DOI : 10.4000/Cybergeo.25408. Consulté le 08 avril 2013.
- Zhang Yishan, Nicolay Chulkov, « La gouvernance des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les organisations du système des Nations Unies », Genève, 2011. 32 pages.

3. Rapports

- ANSD, Enquête nationale des technologies de l'information et de la communication au Sénégal, Janvier 2010.
- Banque Mondiale « La géographie économique », 2009
- Holec Nathalie, Brunet-jolivald Genevieve, « Qu'est-ce que la gouvernance ? », CDU ? 1999.
- OCDE, « Technologies de l'information et des communications : les TIC et la croissance économique. Panorama des industries, des entreprises et des pays de l'OCDE. » OCDE, 2003.
- PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL DE LA COMMUNE DE KOLDA, Rapport final, février 2012.
- PNUD, *Guide de l'utilisateur pour mesurer la gouvernance locale*, PNUD, 2008. 56 pages.
- UIT, Rapport sur le développement des technologies/TIC dans le monde, 2006. Mesurer l'incidence des TIC sur le développement économique et social, UIT, 2006.

4. Thèse

- Sylla Ibrahima, *Les collectivités locales face au défi du numérique. Le cas des communes d'arrondissement de l'agglomération dakaroise*, thèse de doctorat en géographie et aménagement, UCAD-UTM, 2009, 446 pages.

5. Communications et discours

- Journal le soleil du 21 novembre 2011
- Journal Sud quotidien du 04 Août 2008
- Wade Abdoulaye : Discours inaugural sur l'intranet gouvernemental le 15 mars 2005

6. Sources internet

- Le site de l'Agence de l'Informatique de l'Etat : www.adie.sn
- Le site de l'ARTP : www.artp.sn
- Le site www.cybergeo.presse.fr
- Le Blog de H. Bakis : hbgeo.over-blog.com
- Le site www.memoireonline.com
- Le site OSIRIS : www.osiris.sn
- Le site www.sauvonsluniversite.com
- Le site du PNUD : www.undp.org

- Le site du groupe Banque Mondiale sur la diffusion des TIC : www.worldbank.org/ic4d.

- **LISTES DES CARTES**

Carte 1 : Carte de localisation de la commune de Kolda - **31**

Carte 2 : Processus d'occupation de l'espace de la commune de Kolda - **32**

Carte 3 : Carte de localisation des habitations par rapport à la mairie - **34**

- **LISTES DES GRAPHIQUES**

Graphique 1 : Répartition des points d'accès publics à internet - **38**

Graphique 2 : Répartition des émissions en fonction de leur importance - **42**

Graphique 3 : Répartition de l'utilisation de l'internet selon l'âge - **46**

Graphique 4 : Les moyens de réduction de la durée des services – **52**

- **LISTE DES ENCADRÉS**

Encadré 1 : Extrait d'entretien avec le délégué de quartier Sikilo M. Mamadou Dianfo-
41

Encadré 2 : A propos de Koldanews.com –**43**

Encadré 3 : Extraits de l'entretien avec M. Diao Secrétaire municipal de la commune de Kolda, 2014 - **44**

- **LISTE DES PHOTOS**

Photo 1 : Attente devant le guichet de retrait des pièces de l'État civil - **51**

Photo 2 : Agent en charge de la recherche documentaire - **53**

Photo 3, 4, 5, 6, 7, 8 : Images prises dans la pièce à archives - **54**

Photo 9 : Page Facebook de l'actuel maire Abdoulaye Bibi Baldé au 20 janvier 2015 - **59**

- **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 : Répartition des questionnaires selon les quartiers - **26**

Tableau 1 : Accroissement de la population de la commune de 1930 à 2013 – **34**

■ LE SCHÉMA

Schéma 1 : Description de la démocratie électronique – **61**

L'ANNEXE

Questionnaire principal

ENQUÊTE AUPRÈS DE LA POPULATION SUR L'UTILISATION DES TIC DANS LA GESTION DE LA COMMUNE DE KOLDA

Cette enquête est effectuée dans le cadre d'un travail de mémoire portant sur l'analyse de l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans la gestion de la commune de Kolda. Les résultats obtenus seront strictement réservés à des fins scientifiques et ne seront pas destinés à la vente. Merci d'avance de votre collaboration.

Mamadou Mounirou Diallo

Géographie/UCAD

2013/2014

I. FONCTIONNEMENT DES SERVICES A LA MAIRIE ET GESTION ELECTRONIQUE

1. Comment jugez-vous les horaires d'ouverture ?

1. Très favorable 2. Favorable 3. Peu favorable 4. Pas du tout favorable

2. Comment jugez-vous la durée et la qualité des services à la mairie ?

1. Pas du tout satisfaisantes 2. Peu satisfaisantes 3. Satisfaisantes 4. Très satisfaisantes

3. Avez-vous la possibilité de réduire les délais des services à la mairie ?

1. Oui 2. Non

Aller à '4-Comment réduire' si Réduction de délai = "Non"

4. Si oui comment ?

5. La mairie utilise t-elle les TIC ?

1. Oui 2. Non 3. Ne sais pas

Aller à '6-Appréciation de l'usage' si TIC à la mairie = "Oui"

6. Si oui comment appréciez-vous le niveau d'utilisation des TIC à la mairie ?

1. Très Important 2. Important 3. Faible 4. Très faible

7. Connaissez-vous des politiques dans le domaine des TIC menées par la mairie ?

1. Oui 2. Non

Aller à '8-Quelles politiques' si Politiques TIC = "Oui"

8. Si oui lesquelles ?

9. Quelles sont les contraintes liées au développement des TIC dans la commune ?

1. Organisationnelles 2. Financières 3. De Compétences 4. Politiques 5. Juridiques 6. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

10. Si 'Autre', précisez :

II. NIVEAU D'UTILISATION DES TIC

11. Avez-vous un téléphone portable ?

1. Oui 2. Non

12. Avez-vous un ordinateur ?

1. Oui 2. Non

13. Vous connectez-vous sur internet ?

1. Oui 2. Non

Aller à '14-centres d'intérêt' si internet = "Oui"

Allez à '16-Connexion lieu' si internet = "Oui"

Allez à '17-Coût/connexion' si internet = "Oui"

14. Quels sont vos principaux centres d'intérêt ?

1. Communication 2. Jeux 3. Travail 4. Études 5.
Forums 6. Informations 7. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

15. Si 'Autre', précisez :

16. Quel est votre lieu de connexion ?

1. A domicile 2. Lieu de travail 3. Lieu public 4. Portable
5. Cyber

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

17. Comment jugez-vous le coût de la connexion ?

1. Très abordable 2. Abordable 3. Très cher 4. Cher

18. Comment contactez-vous la mairie en cas de besoin ?

1. Par téléphone 2. Par mail 3. Par déplacement 4. Par le chef de quartier

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

Allez à '19-distance' si Besoin à la mairie = "Par déplacement"

19. Comment jugez-vous la distance entre votre domicile et la mairie ?

1. Très longue 2. Longue 3. Acceptable

20. Le maire est-il sur les réseaux sociaux ?

1. Oui 2. Non 3. Ne sais pas

Allez à '21-RS interventions' si RS du maire = "Oui"

21. Si oui quelles sont ses principales interventions ?

22. Que pensez-vous de l'usage des TIC à la mairie ?

III. NIVEAU D'INFORMATION ET DE PARTICIPATION DE LA POPULATION

23. Quel est le mode de communication de la mairie ?

1. Affiches à la mairie 2. Affiches à l'extérieur de la mairie 3. Distribution d'annonce à la rue 4. Les chefs de quartiers 5. Communiqué de presse
6. Internet 7. Griot 8. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

24. Si 'Autre', précisez :

25. Avez-vous eu une information sur une possibilité d'enregistrer les naissances via le téléphone portable ?

1. Oui 2. Non

26. Savez-vous que vous pouvez participer aux assemblées des conseillers ?

1. Oui 2. Non

Aller à '27-Participation à l'assemblée' si Assemblée = "Oui"

27. Avez-vous une fois participé à une assemblée ?

1. Oui 2. Non

28. Les radios locales vous informent-elles de la tenue des assemblées ?

1. Oui 2. Non

29. La mairie recueille t-elle les avis des populations ?

1. Oui 2. Non 3. Ne sais pas

30. Le maire reçoit-il ?

1. Pas du tout 2. Tous les jours 3. Uniquement sur rendez-vous
4. Rarement 5. Autre

31. Si 'Autre', précisez :

32. La mairie publie t-elle le budget ?

1. Oui 2. Non 3. Ne sais pas

33. Combien de chaines de radios peut-on avoir dans la commune ?

34. Quelles types d'émission écoutez-vous le plus ?

1. Musicales 2. Sensibilisation 3. Sportifs 4. Comiques

5. Politiques 6. Information 7. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

35. Si 'Autre', précisez :

36. La mairie a t-elle une commission en charge de l'information ?

| 1. Oui | 2. Non | 3. Ne sais pas

IV. IDENTIFICATION

37 Genre?

| 1. Masculin | 2. Féminin

38. Quel est votre tranche d'âge ?

1. 15-20ans 2. 20-25ans 3. 25-30ans 4. 30-35ans 5. 35-40ans 6. 40ans et plus

39. Quel est votre niveau d'étude le plus élevé ?

| 1. Non instruit | 2. Primaire | 3. Moyen | 5. Universitaire

40. Êtes-vous salarié ?

| 1. Oui | 2. Non